CISC

CISC Annual Report 1984

86-04257/

Message from the Chairman

Criminal Intelligence Service Canada manages a national program designed to facilitate the collection, analysis and dissemination of criminal intelligence information on organized crime.

The Government of Canada, through Criminal Intelligence Service Canada, has a long standing commitment to assist Canadian police to combat organized crime through special training, computer aided intelligence systems, sharing of information and investigative assistance.

Organized crime does not respect jurisdictional boundaries. If we are to be effective in our task, we must co-operate to ensure that organized crime is not successful due to the disorganization of police effort. Their activities impact adversely on all Canadians and it is incumbent upon all police and all levels of government to support a co-ordinated effort.

Our challenge is substantial, but I am confident our resolve to be effective will be rewarding for all Canadians.

R.H. Simmonds, Commissioner
Royal Canadian Mounted Police

CISC
Annual Report
1984

The CISC Annual Report is published by the Central Bureau of Criminal Intelligence Service Canada which is administered by the Royal Canadian Mounted Police, Ottawa, Ontario. (PRB.095)

Inquiries about this publication should be directed to:

The Commissioner,
Royal Canadian Mounted Police,
Attention: Director, CISC,
1200 Alta Vista Drive,
Ottawa, Ontario,
Canada
K1A 0R2

Managing Editor
Superintendent Douglas H. Egan,
Director, CISC

Editor
S/Sgt. Robert C. Stone

©Minister of Supply and Services Canada 1985

Cat. No. JS61-2/84
ISBN 0-662-53454-9

Canada

Criminal Intelligence Service Canada

This national program enables Canadian police agencies to exchange criminal intelligence information on organized crime. These agencies co-operate with each other in the collection, analysis and dissemination of criminal intelligence by participating in a common on-line computer data bank. This permits them to exchange information and develop strategies on an effective and regular basis.

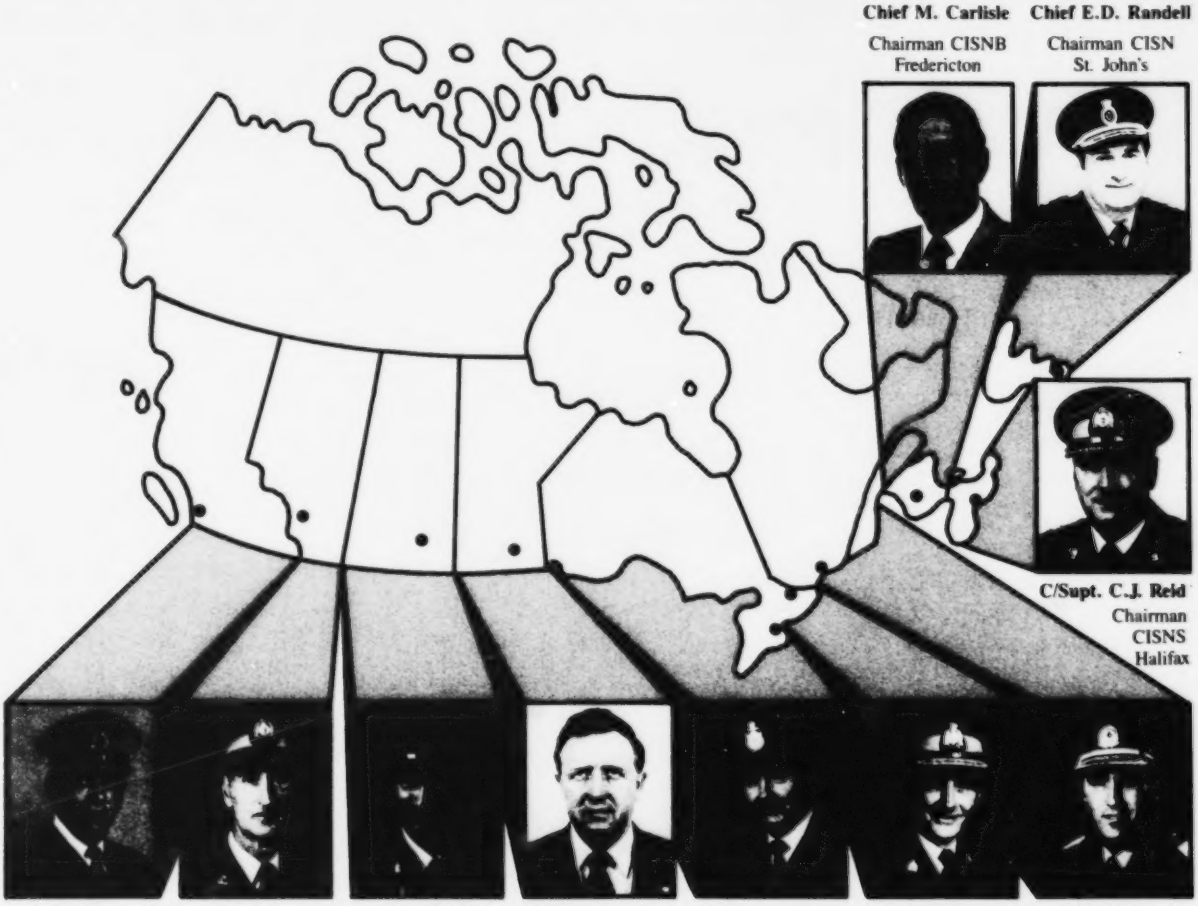

The CISC Annual Report

This report is designed to present a comprehensive annual review of the threat posed by organized criminals, the types of illegal goods and services provided, the areas of infiltration into legitimate enterprise, the action taken by the police community, and the results of police endeavours.

This information is also intended to inform the public as to the danger that organized crime poses to our society. In this respect, the presence of uniformed police tends to provide a somewhat false sense of security.

The impact of publicized crimes of violence overshadows the greater danger posed by organized criminals whose illegal goods and services generally fall into the category of consensual offences. The social losses to this type of criminal activity are far greater than are the more spectacular street crimes – yet it is an area where the least police resources have been traditionally invested.

The true extent of the underworld economy is unknown, but we can be certain that the burden will be borne by us for every unpaid tax dollar, for every business closed through unethical or illegal competition, for every person lured by drugs or money to a life of crime, and for every citizen who is willing to look the other way.

Finally, the most insidious aspect of organized criminal activity is that it feeds on our will to do the right thing, ultimately replacing that will with cynicism.

Contents

	Page
Executive Summary	viii
Organized Crime	1
Crimes of Violence	9
Pornography	12
Gambling	14
Prostitution	15
Hijacking	16
Smuggling	18
White Collar Crime	20
Curbing the Profits of Crime	22
Joint Forces Operations	23

EXECUTIVE SUMMARY

Outlaw motorcycle gangs are one of the major organized crime threats in Canada today. They are heavily involved in drugs, prostitution, theft, fraud and are investing their funds in legitimate business. A total of 33 murders in Canada were directly linked to "bikers" mainly vying for control of drug trafficking.

A new element of organized crime is under the control of the Chinese. Black organized crime is of concern in the Toronto area and a Sicilian clan continues to exert control in Montreal.

Organized criminal activities include armed robberies, contract killings and gangland slayings.

Firearm violations continue to be a major area of concern.

Video tapes and magazines accounted for the majority of pornographic material seized during the past year. However, there is considerable legal confusion over what can be classified as obscene as there is no consistent interpretation of obscenity in Canada.

Illegal gambling in Canada generates billions of dollars annually. The latest concern is the converted use of video games into illegal "slot machines".

Prostitution continues to flourish in maritime Canada with efforts to control this trade severely hampered by interpretations by the courts. There is also a serious problem with the smuggling of cigarettes and liquor.

Highly organized rings of hijackers operate in central and western Canada.

Illegal immigration and smuggling of aliens is on the increase, notably involving Iranians and Chinese.

The number of computer crimes committed is on the increase.

A number of cases of fraud have occurred in 1984, particularly in the western provinces.

The RCMP Anti-Drug Profiteering Program is beginning to cut into criminal profits. Methods of curbing the profits of crime, and investment of moneys from illegal activities in legitimate business, are becoming increasingly successful.

Joint Forces Operations have proven efficient and effective in many areas of criminal investigation and apprehension.

ORGANIZED CRIME

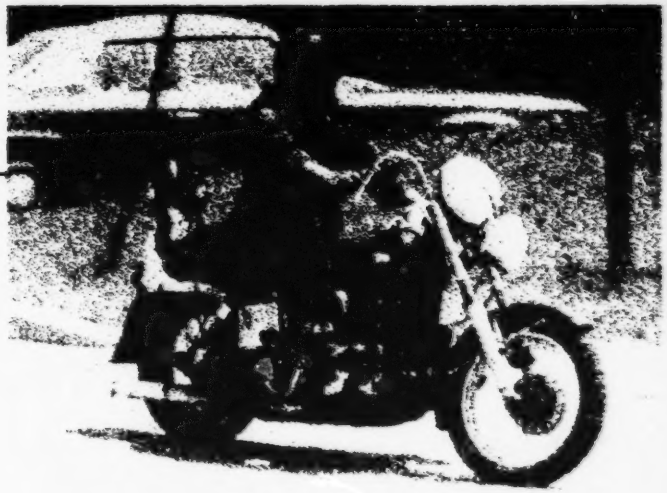

Outlaw Motorcycle Gangs: The general Canadian situation

Outlaw motorcycle gangs are one of the major organized crime threats in Canada today

Gangs are involved in practically all major criminal activities ranging from murder to white collar crime. In turn they are investing their profits in legitimate business.

The three favoured areas of illegal activity appear to be:

- Drugs – importation, manufacture and trafficking (confirmed by millions of dollars worth of drug seizures across Canada this year);
- Prostitution – involvement with "strippers", street prostitutes and escort services;
- Theft – the most common items being motorcycles and motorcycle parts;

Other activities include murder for pay (as hit men), rape, extortion, arms trafficking, loan sharking, and illegal after-hours drinking clubs (called "booze cans").

In addition, in the first nine months of 1984, 22 murders in Canada were directly linked to "bikers" mainly vying for control of drug trafficking. Fourteen of these murders were identified in Quebec alone.

Their involvement in legitimate business is on the increase

Principal areas of investment are motorcycle shops. These areas provide a ready distribution network for stolen motorcycles and parts and facilitate the control of drug trafficking and prostitution.

All outlaw gangs are considered to be a criminal threat

At the CISC Supervisory Committee meeting held in Ottawa in 1984, outlaw motorcycle gangs were identified as one of the major organized crime threats in Canada today.

In particular, the "Hells Angels" and the "Outlaws" were considered to be a major national threat. Numerous old and established clubs throughout the country are resisting taking sides with either of these gangs.

They are becoming increasingly wealthy and sophisticated in their methods of operation. Several "Outlaw" gang members, through their wealth and influence, obtain high level legal assistance and insulation from prosecution.

There are a growing number of major areas of concern for police investigators

- Importation and trafficking of narcotics, and manufacture of drugs.
- International growth, travel and expanded criminal activity.
- Incorporation to avoid taxes and individual prosecution.
- Unemployment insurance, welfare fraud and income tax evasion.

For example, many strippers are hired using an alias. They then collect cheques from the hotel management, cash them at the bar and move on to the next booking using another name. The hotel management has the cheque to cover them for tax purposes but Revenue Canada is at a loss to locate the strippers. According to biker sources, this goes on all the time. The girls also collect welfare in their home city, usually as single mothers.

- Harbouring of outlaw motorcycle gang fugitives.
- Some gangs are wearing their "colours" less, maintaining a low profile, making identification difficult and thereby creating a more legitimate image.

• Supporting charities and seeking media support and sympathy. For example, various "Hells Angels" are reported to have produced a movie to enhance their image. They also participated in carrying the Olympic torch in Los Angeles. Others sell T-Shirts.

Outlaw motorcycle gangs retaliate

In retaliation to direct police enforcement, motorcycle gangs are reacting by:

• Conducting counter surveillance of police officers via physical surveillance, videos, radio scanners and still photography.

• Fortifying club houses and deploying house guards on a 24-hour basis.

• Infiltrating police departments, motor vehicle departments and other sensitive public service areas with associates to gain intelligence.

Future trends for enforcement

Through a uniform and co-operative program, CISC members are directing their enforcement techniques to effectively combat the organized criminal activities of outlaw motorcycle gangs in Canada.

The general outlook of the current biker activity indicates a trend leaning towards nine provinces being under "Hells Angels" control and one province under the control of the "Outlaws" motorcycle gang.

The chart below indicates the number and distribution of gangs across Canada.

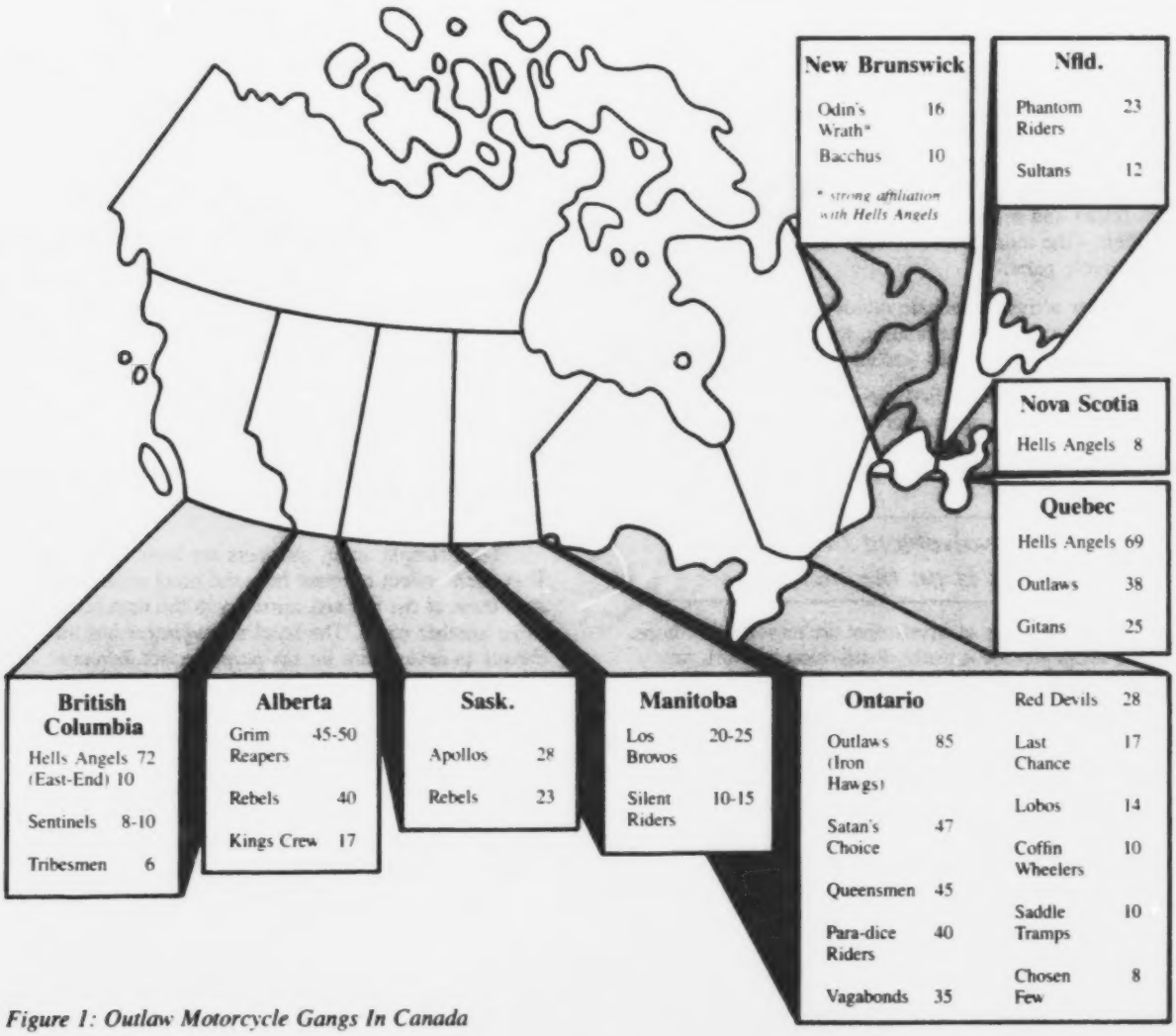

Figure 1: Outlaw Motorcycle Gangs In Canada

Outlaw Motorcyle Gangs: Regional characteristics

Ontario

At present eleven outlaw motorcycle gangs are active in Ontario

Eight of Ontario's eleven motorcycle gangs are considered high profile, while the remaining three are active to a lesser degree.

During the past year we have witnessed an escalation in the "Outlaws" motorcycle gang activities. This group took over the former "Iron Hawgs" motorcycle gang of Toronto in September 1984.

This takeover was the most significant biker activity of the year and, as a consequence, forced other Ontario gangs (particularly three Toronto based gangs) to make an immediate decision to either support or oppose the "Outlaws" expansion.

To date no action has been taken by any gang to oppose the "Outlaws" Toronto chapter. This does not necessarily mean they have support, but it does reveal the strength of the gang and their ability to force decisions on others.

The move of the "Outlaws" into Toronto has created the largest "Outlaws" chapter in North America and provided the gang with a greatly expanded marketplace

This expansion by the "Outlaws" will no doubt affect any plans by the "Hells Angels" to establish a chapter in Ontario.

At this time there is no reason to believe that the "Hells Angels" have any great support in Ontario. However, some Ontario gang members are known to be dealing on an individual basis with "Hells Angels" and associates from other provinces.

Investigators are aware that established Ontario gangs are attempting to remain neutral in any conflict between the "Outlaws" and "Hells Angels". Most clubs are reluctant to associate with the "Outlaws" for fear that they will be branded as affiliates.

Violence: bikers were charged, or are prime suspects, in four Ontario murders in 1984

Two of the four murdered victims were bikers. Intelligence sources also confirm four murder attempts on Ontario bikers during the past year. None of these attempts were reported to police and only one resulted in minor injury to the victim.

As in past years, each gang depends on the use of intimidation to survive. There has been no significant change in this technique and none is anticipated. Intelligence and operational sources provide daily samples of bikers using fear, threats and violence to ensure compliance with their demands.

A significant decrease has been noted in Ontario in the number of flagrant violations committed by bikers, especially in respect to sexual assaults during gang parties or runs.

In Ontario the extensive use of the Special Support Group is believed to be responsible for this decrease. History has proven that the biker is less likely to commit such crimes when he knows he can be identified. The visible presence of knowledgeable biker investigators at gang functions is a proven deterrent to anti-social and illegal activities.

In the Special Support Group, the statistics for 1983 (the last full year recorded), were 585 arrests on 1,565 charges. Charges ranged from breaches of the Highway Traffic Act up to and including murder.

Crime categories: drugs and other activities

A proven informant recently estimated that gang members' income is roughly divided 50/50 between narcotic related and other criminal activities.

In Ontario the drugs most favoured by bikers for sale and profit are methamphetamine (speed) and cocaine.

The drug income covers the complete scale from manufacture to simple street sales. A ready market exists for any biker interested in selling drugs and the individual member is limited only by his own abilities.

Intelligence sources have confirmed that many individual members receive very large profits from drug sales while many other members receive lesser but consistent income from drug deals.

For example, a 1984 investigation in Ontario uncovered three bikers from two separate gangs who pooled their resources and manufactured 'speed' with a street value of $3.5 million.

Known drug routes exist between American and Ontario based gangs such as the "Outlaws", "Vagabonds", "Para-Dice" and "Scorpions". The exportation of 'speed' and importation of cocaine is a common biker occurrence.

Criminal income from other sources varies but is a fact of life in every gang

Sources which contribute to the income of various bikers include extortion, motor vehicle thefts, prostitution, property thefts and fraud.

It is often difficult to accurately assess the wealth of the average biker. Until he reaches a degree of sophistication that allows a display of wealth, the average biker will appear at first glance to be penniless.

Close scrutiny often reveals hidden assets in the form of property deeded to others, e.g: parent or girlfriend, vehicles registered to others, numbered companies, unassessed jewellery, etc.

Bikers habitually complain of extensive legal bills as a result of "police harrassment" yet an explanation of the source of money for the usual prompt payment is never provided

A recent investigation in Ontario involved a successful middle-aged biker who has been unemployed for many years. When questioned by tax department officials as to his extensive assets, including a large home and surrounding land, a motor home, a television satellite dish, etc., he was at a loss to give any explanation as to his source of income. He has not filed income tax returns in nine years yet lives a lifestyle that may be considered enviable to the average Canadian.

Members of outlaw motorcycle gangs are an organized group of criminals

They are intent upon living by their own rules and are totally oblivious to statutory law. The threat to society is that of a large group made up of individuals who are continually committing self-serving crimes and are protected by the overall consent and support of the gang.

Bikers seldom commit a crime as a unit, other than those acts necessary to preserve the existence of the gang, e.g: murder of a rival gang member. Bikers most often commit crimes to serve their individual needs and, after the fact, enjoy the protection of the gang.

Police efforts in Ontario have varied from attempts to prosecute the individual biker to attempts to indict entire gangs. Each investigative style has been successful to some degree, yet bikers still flourish in Ontario.

Biker investigators have realized that outlaw motorcycle gang members do not all possess equal skills or criminal intent. Not all members are affluent or successful.

The time has arrived to identify targets by level of sophistication and concentrate available resources on those persons who are most costly to society.

In days past, "brotherhood" was the bottom line to the biker. Times have changed and now money is the tool of the biker. The richest members are most often the gang leaders. The wealth comes before the rise to power, not after.

The average club member is loyal to the man who will "make him rich"

There is no single enforcement technique that will get rid of motorcycle gangs. The most useful suggestion to be offered is mutual effort by all police agencies to concentrate enforcement on high level targets. This type of investigation is costly, time consuming and often results in relatively few charges yet, does it not make sense to aim at the top?

Interferring with the lifestyle of ten "low level" bikers will not benefit society as much as removing one "sophisticated" biker from the scene.

Long term trends

Many small gangs have disbanded in recent months, due mainly to the emergence of "hard core" bikers in larger gangs. While the actual number of colour wearing members has decreased, Ontario is now home to a more fierce type of biker. Most members who have "retired" during the past year were those less committed to the lifestyle and not prepared to risk potential violence at the hands of a rival gang.

During the coming year, we expect further acts of violence between the "Satans Choice" and "Outlaws" motorcycle gangs

A series of cases concerning violence were developed by the Combined Forces Special Enforcement Unit. Beginning in 1981 and concluding in 1984, they were based on the revelations of Cecil Kirby, a former member of the "Satan's Choice" Motorcycle Club who turned informer.

The Kirby file reveals the degree of potential violence that already exists. Three Commisso brothers were the main targets of the investigation and prosecution.

Charges of conspiracy to commit murder, counselling to commit murder, possession of property obtained by crime, conspiracy to commit extortion, counsel, procure or incite another person to commit an indictable offence, cause bodily harm and conspiracy to defraud, among others, resulted in the following sentences: 21⅓ years imprisonment for Cosimo Commisso and 14½ years imprisonment for Rocco Commisso.

Michele Commisso received 2½ years imprisonment, plus conviction on one additional crime for which he was given a suspended sentence and probation.

Some sixteen other persons have been convicted of a variety of offences resulting in aggregate sentences exceeding 60 years imprisonment.

Quebec

30 outlaw motorcycle gangs in the province have approximately 350 members and associates who regularly take part in criminal activities

In 1984, outlaw motorcycle gangs were very active and believed to be largely responsible for the distribution of drugs in Quebec.

A group of investigators, organized to identify the illicit activities of the gangs, managed to wage an effective battle against the permanent criminal element or at least slow them down.

In 1984, indictable offences related to drugs resulted in 3,571 charges of motorcycle gang members and others, however, prosecution showed a decrease of approximately 15 per cent over 1983.

However, the trend of these statistics does not reflect the scope of the drug trade which continues to play a major part in crime.

Data gathered by the Criminal Intelligence Unit of the Surete du Quebec, shows that motorcycle gangs always maintain violent relations with one another. This violence may increase in 1985 due to territorial claims and a series of settling of accounts in 1983 and 1984.

New Brunswick

Motorcycle gangs continue to be very active in New Brunswick

At present police have identified 16 active and 9 associate members of the "Odins Wrath" in Saint John with close ties to the "Hells Angels" in Nova Scotia and Quebec. Their main source of income appears to be drugs.

As well, 10 members of the "Bacchus" motorcycle gang in the Moncton/Hillsborough area were identified. They continue to associate with known motorcycle gangs as well, but don't appear to have the high profile afforded "Odins Wrath". Whether their ties with the "Hells Angels" are as strong as "Odins Wrath" or if they would convert their allegiance to "Hells Angels" if pressured to do so is unknown.

A long time member of the "Bacchus" gang was charged in late December 1984 with possession of 10 pounds of marihuana. This being his fifth drug offence charge, he skipped bail and is believed to be in the U.S.

During the late summer a new club known as the "Vigies" surfaced in Grand Falls, New Brunswick. At present six members have been identified. One is charged with murder and another with being an accessory after the fact. Three others have appeared in court on a total of seven weapon and drug offences.

This gang has already been associated with the "Odins Wrath" in Saint John and the "Hells Angels" in Nova Scotia.

A fourth gang, known as the "Evil Ghosts" has also surfaced in Kedgewick, New Brunswick. There is little background intelligence on them, apart from the fact that one of them was allegedly murdered by members of the "Vigies".

Manitoba

The situation in Manitoba, specifically within the city of Winnipeg, involves two motorcycle gangs, the "Los Brovos" and the "Silent Riders."

Since the arrest in 1984 of the president of the "Los Brovos" for conspiracy to traffic/import narcotics, this club has maintained a low profile. Shortly after this arrest, a new club was formed called "Lucifer's Image". This group did not last.

Then another club surfaced known as the "Silent Riders" and several of the older members of the "Los Brovos" have been observed wearing the colours of the "Silent Riders".

Attempts are being made to identify hard core membership and current criminal activities.

What impact, if any, the newly formed "Silent Riders" will have on the well established "Los Brovos" is unknown at this time.

Interestingly, in July 1984, an ex-member of the "Los Brovos" who joined the ranks of the "Silent Riders", was murdered at his Winnipeg residence.

In September 1984, the "Silent Riders" clubhouse situated in Winnipeg was extensively damaged as a result of an explosive device being detonated on the roof

On 24 November 1984, three more explosions rocked neighbourhoods in widely separated parts of Winnipeg during the early morning hours.

Explosive devices were found at two residential sites and one business premise. All three locations were associated with the "Los Brovos" motorcycle club.

Also on the same date, at Lake Francis, a residence also associated with this club was damaged as a result of an explosion.

There is apparently strong dissension between the two clubs. The "Los Brovos" motorcycle club can now evidently foresee a threat to their criminal livelihood, namely drugs and prostitution.

Other organized crime groups in Canada

The power struggle and leadership crisis in Ontario appears to have "smoothed out" to a certain extent

The Calabrian Mafia, called "N'dranghita", has five leaders in Toronto. While all ostensibly are of equal rank, two are less influential, one because of a long jail sentence, another because of a small following.

In Mafia terminology a "cosca" means a family, group or branch.

A "cosca" of the Calabrese Mafia, headed by two individuals, is known to exist in one of Ontario's smaller cities. They have met with three of the Toronto leaders.

Many of the members of this "cosca", and one of the Toronto leaders, were members of the N'dranghita in the same village in Reggio Calabria in Italy, and having immigrated to Canada, continue their association here.

The Sicilian Mafia are gaining in strength but have not as yet established any sort of control except in the field of heroin smuggling and distribution. In this area they are definitely dominant.

The Cotroni influence, particularly in the Hotel and Restaurant Workers Union, and in the sport of professional boxing, does not appear to have appreciated to any extent.

The Volpe group has literally disintegrated since Paul Volpe's murder in November 1983

Without Paul Volpe to steer and direct, his minions have drifted apart and no longer exist as a power or a group.

La Cosa Nostra exists in Ontario and has representatives loyal to the former Magaddino family in Buffalo, N.Y.

La Cosa Nostra's interests are to exert control of the gambling and loan-sharking rackets in southern Ontario. They are also represented in the Niagara region by persons loyal to the Buffalo family as well.

The Chinese Joint Forces Operation was set up in 1976/77 following a rash of extortions in Toronto's Chinatown, and the revelations in the C.B.C. television program regarding the infamous "Five Dragons"

In its early days, the J.F.O. unit, using the name "Project Quay", consisted of officers representing the R.C.M.P., the O.P.P., and the Metropolitan Toronto Police Force (M.T.P.F.).

They discovered a form of organized crime known by the general name of Triads which has existed in China since the seventeenth century.

One classic Triad, the "Kung Lok", was found to be flourishing in Toronto. This group operated in Toronto with a certain amount of autonomy, but ultimate control and direction came from the parent group in Hong Kong. Their only opposition in Toronto in their early days was a gang of North American Chinese youths known as the "Ghost Shadow" gang.

The J.F.O. has gained a level of expertise in understanding and controlling Chinese organized crime which is unrivalled in North America. Additionally, the J.F.O. was able to show other North American units that their gangs did have, in most cases, a level of control from Triads in Hong Kong.

Today the J.F.O. consists of representatives of the R.C.M.P., and the M.T.P.F., with technical and financial help from the Ontario Police Commission.

The J.F.O., while successful in controlling the two main targets, the "Kung Lok" and the "Ghost Shadow", has seen the emergence of other groups.

The newest Triad group to emerge in Toronto is the "14K Triad".

This is the largest Triad outside of Hong Kong and controls the growing and processing of opium to heroin in the Golden Triangle region. The emergence of this group is of primary concern to the J.F.O.

In 1997 the Colony of Hong Kong will be taken over by the Communist government of the People's Republic of China

This means that 5 million Chinese in Hong Kong are concerned about their future. Nearly 3 million of the population are refugees from the communists. There is no way that Triad groups can survive under communist rule.

The most important question for North America in general, and for Toronto in particular is, *"If Hong Kong is the power base for Triads now – where will the power base or bases be in 1997?"*

The anticipated huge influx of immigrants from Hong Kong, and the major investment of Hong Kong money in real estate and industry in Canada, makes it imperative that a strong working liaison be established between governments, law enforcement agencies and immigration if we are to ensure that the Triad Societies do not simply transfer their assets and operations here.

The influx of Vietnamese "boat people" in the late 70's and early 80's raises another problem

This influx included numbers of young, single males, many of whom were criminally active in their native country.

These young men have difficulty gaining legitimate employment and, consequently turn to crime.

Vietnamese gangs in Toronto have been involved in homicides, armed robberies, extortions, pickpocketing, and other crimes.

In 1983 and 1984 they directly challenged the power of the "Kung Lok" by robbing their gaming houses. The Vietnamese gangs won and took over control of the gaming houses until they were all closed by enforcement action.

Chinese and Vietnamese youth gangs in British Columbia

1984 also saw the escalation of oriental youth gang activities in British Columbia, particularly in relation to acts of violence.

Investigators report numerous inter-gang confrontations, the majority of which involved weapons. A total of six attempted murders were investigated in the past year.

Four active youth gangs presently operate in the Lower Mainland area: the "Red Eagles", the "Lotus" (Chinese), the "Viet Ching" and the "Jung Chieng" (Vietnamese).

These gangs are involved in a number of criminal pursuits, ie: extortion, armed robbery, breaking and entering, assaults, and credit card frauds. Intelligence has been received linking certain gang members to the importation and distribution of heroin.

Black crime in the metropolitan Toronto area

At the present time, the Black Crime Squad is monitoring four general areas within the black community.

These areas can be broken down into guns, drug trade, armed robberies and thefts.

Information has been received by the squad indicating that an increasing number of criminals within the black community are arming themselves with a variety of weapons.

These weapons range from large caliber M16 rifles to .357 and .44 calibre hand guns. An ongoing effort is being made by members of this squad to identify the principal people involved in the importation and distribution of these weapons.

Drug importing and trafficking is on the increase within the black community with the bulk of trade being cocaine

From information received to date, there appears to be increasing signs of an influx of cocaine and that its use will continue to rise within the community.

There appears to be a swing away from the traditional trade of marihuana to the cocaine trade.

This is in part due to the present low cost of cocaine, quantities available and the larger profits that can be realized by the trafficker.

Robberies and thefts in the community are on the increase with a greater number of robberies involving firearms

For example, one Leander Savoury was shot and killed while he robbed a gas bar in the Jane-Finch corridor of Toronto. As a result of this, nine other armed robberies and one homicide were subsequently solved.

Shoplifting is becoming a major problem with a large number being committed by illegal immigrants who are operating in small groups throughout the city. A continuing effort is being made to identify these groups.

The Black Crime Squad has found that these four areas of crime in the community are all interreacting with each other. There appears to be a definite link between the gun trade, drug trade and the robberies and thefts that are taking place at this time.

Police authorities in Quebec have co-operated with the Italian police in their all-out fight against the Mafia in Sicily

Organized crime data reveals that the Sicilian clan exerts considerable control in the northern and downtown areas of Montreal. This clan controls, in part, the importation and distribution of heroin and cocaine.

The clan also maintains ties with the French Canadian, Jewish and Irish criminal groups.

One of the major heads of organized crime, Vincent Cotroni, died in August 1984. His brother, Frank Cotroni, is still in jail in Montreal and the United States has requested that he be extradited.

Pasquale Di Nunno, who was sentenced to 35 years in jail in North Carolina in 1982, was deported to Italy in April 1984. He later returned to Canada and subsequently, in December 1984, was arrested in Italy for heroin trafficking.

The Dubois clan is still active in drugs, protection and loan sharking.

The murder in November 1984, of Peter Frank Ryan, a major drug importer, was followed by a reprisal involving a bomb explosion and the killing of four persons in Montreal.

In September 1984, a committee was formed to examine the infiltration of boxing by organized crime. The intention is to analyze data on the files of various police forces in Quebec. Eventually a report with recommendations will be submitted to the Quebec Justice Department with a view to cleaning up professional boxing in Quebec.

CRIMES OF VIOLENCE

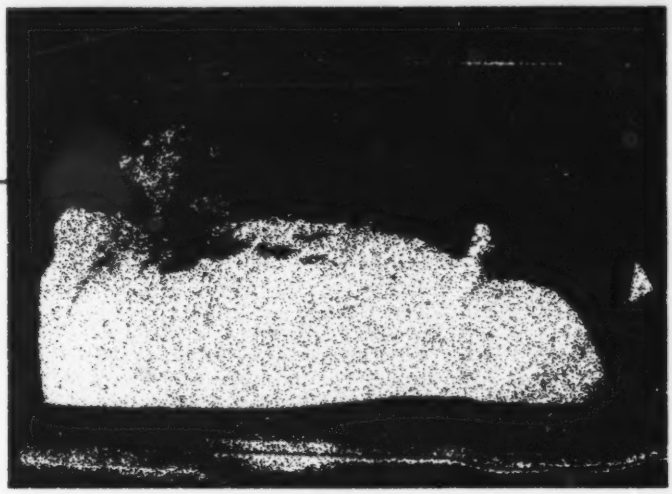

Armed robberies in Newfoundland

The incidence of armed robberies has risen sharply in Newfoundland, most notably in the city of St. John's. Robberies of convenience stores and gas stations have increased by 150 per cent over 1983 figures for a total of 48 incidents.

An analytic review of these offences by Criminal Intelligence Service Newfoundland (CISN) has established that one male, acting with various other individuals, was responsible for approximately 30 per cent of these offences. This person is presently awaiting trial on robbery charges.

Contract killers in British Columbia

Intelligence indicates that there may be a group of individuals involved in murders/contract killings in the province, however, nothing conclusive has been established. The motive for these killings is believed to be criminal rivalries and/or territorial infringements.

Ontario conviction without a corpse

An investigation was begun, based on information developed by Waterloo Regional Police Force, indicating that one Roy Walz had been murdered in 1977 by a Robert Playford.

The investigation revealed that the victim's body had been disposed of in such a fashion that it could never be found.

A Joint Force Operation manned by members of the Waterloo Regional P.F., and the O.P.P. was commenced, resulting in the arrest of three persons on 17 charges of murder, conspiracy to commit murder, robbery and use of a firearm to commit an indictable offence.

Robert Playford, the main target of the operations, was convicted of murder and sentenced to 25 years in prison.

A gangland slaying solved in Hamilton

The gangland slaying of reputed organized crime member, Domenic Racco, was solved in part by the Hamilton Joint Forces Unit's ability, over the years, to stay targetted on high level crime figures.

As a result of the unit's investigations of major narcotics traffickers, they were able to provide Halton Regional Police with significant evidence which implicated major crime figures of the Hamilton area in Racco's death.

Homicide investigators were attached to the unit and as a result of the combined effort, four persons were charged with one count each of murder and one count each of conspiracy to commit murder. All have been committed for trial.

Armoured truck attack in Quebec

In December 1983 armed robbers held up a Brinks Company employee in Sherbrooke and made off with $52,000.

Subsequently, in January 1984, a joint forces operation, comprising police officers from Sherbrooke, the Montreal Urban Community Police Department and the Surete du Quebec conducted investigations resulting in the arrest of three persons in Texas.

Violence committed by deranged persons in Quebec

Acts of terrorism were virtually non-existent in Quebec during 1984.

However, there were two major acts which, while appearing to be the work of terrorists, were committed by deranged persons.

The first case was the explosion at the CN Central Station in Montreal which resulted in the death of three persons.

The second case involved a Canadian Armed Forces corporal, Denis Lortie, who burst into the Quebec National Assembly and shot three persons dead.

Bombings in Montreal – the trademark of organized crime

During 1984, bombs exploded in two supermarkets in the Montreal area. As a result there was extensive damage, but fortunately there were no victims.

During 1983-84, there were 14 car bombings. Four were identified as a settling of accounts among motorcycle gangs. These resulted in the death of four persons and the injury of another.

Terrorism by the Direct Action group

In 1982, a group calling itself Direct Action, claimed responsibility for a series of terrorist-type criminal offences.

This included the bombing of a B.C. Hydro sub-station on Vancouver Island, the bombing of Litton Industries in Toronto, and the firebombing of three "Red Hot Video" stores in Vancouver.

These bombings by Direct Action members were an expression of violent protest over nuclear and womens' rights issues.

After months of investigation across Canada, 5 persons were arrested in January 1983, in British Columbia. They were charged with a total of 24 offences in relation to these incidents. All of these persons were convicted in court. In May of 1984, they began prison sentences from one year to life imprisonment.

Armenian terrorist activity

Canada was witness to two acts of terrorism in 1982 attributable to Armenian international terrorist organizations.

One group, the Justice Commandos for the Armenian Genocide, claimed responsibility for the fatal shooting in Ottawa in August 1982, of Colonel Atilla Altikat, the Turkish Military Attaché.

A joint RCMP/Ottawa Police team continues to investigate this killing.

In another incident, the Armenian Secret Army for the Liberation of Armenia, claimed responsibility for the wounding by gunfire in Ottawa in March 1982, of Mr. Kani Gungor of the Turkish Embassy.

Four men of Armenian extraction were arrested in connection with this incident and are presently before the courts.

Since 1982, terrorist activity has noticeably declined in Canada until very recently. It appears to have increased however throughout the rest of the world.

There is no doubt, based on these past incidents, that Canada is not immune to terrorist attacks and will not be in the future.

In remaining vigilant with our current international and national efforts to combat this threat to Canada, the best defense is a good intelligence network and the timely exchange of information at all levels.

Firearm violations all contribute to the number of armed robberies, murders, and terrorism activities

Selected reports from across Canada indicate that firearm violations continue to be a major area of concern.

Intelligence in British Columbia indicates that automatic weapons, smuggled into this country, are on occasion being offered for sale.

Following seizure of a large quantity of firearms transported from Alberta into Montana, U.S., a search was made of a residence in Edmonton. The RCMP Customs & Excise Section and Edmonton Police Department found fully automatic weapons, pipe bombs, grenades, mortar shells, 50 calibre machine guns and ammunition.

In December of 1984, the local Canada Customs at St. Catharines, Ontario identified a shipment of weapon parts that had arrived from Romania.

The shipment included rifle stocks, Russian made AK47 submachine gun magazines and machine gun drums valued at $27,000.

The shipment was made to a St. Catharines man. An investigation resulted in an individual being arrested by U.S. Customs in Buffalo, New York, after he attempted to smuggle various gun parts into that country. He was apparently attempting to sell them to a well known arms dealer in the Buffalo, New York area.

In Saint John, New Brunswick, intelligence personnel investigated a major criminal and smuggler who had allegedly stolen 100 rifles in the U.S., smuggled them into Canada and sold some of them in the St. Stephen area of New Brunswick.

In the past year in Nova Scotia, various thefts of firearms (mostly rifles) are believed to have assisted the "13th Tribe" ("Hells Angels") to build their arsenal.

The "Hells Angels", in their run through Nova Scotia in August, enroute to Newfoundland, were carrying a number of shotguns with the fold-away stocks.

Recent court ruling banning possession of firearms

In Alberta in 1984 there was an appeal court affirmation of a lower court ruling banning possession of firearms by a "colour" wearing outlaw motorcycle gang member. This supported the position that in law, association is established through the act of wearing gang "colours".

PORNOGRAPHY

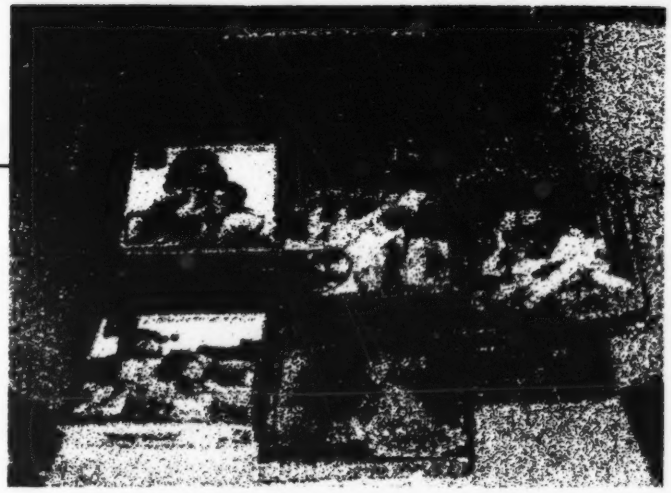

Pornographic video tapes and magazines accounted for the majority of seized material during the past year

In Newfoundland, 260 pornographic video tapes were seized having an estimated value of $15,000. This material appears to have originated in the United States but is distributed here in Canada either through video outlets or on the black market.

In New Brunswick, there are over 200 video outlets reported selling some kind of hard core pornography including violent sex films. Seizures have been made in the Fredericton area with those charged presently before the courts.

Saint John police in New Brunswick have seized 4,461 copies of various alleged pornographic magazines, with charges now before the courts.

London police seized a quantity of video tapes and magazines valued at $10-$15,000. They found the material seized to be of United States or European origin with distribution through local retail outlets.

Over 4,000 bondage magazines were seized early in 1984 from three Toronto Yonge Street magazine stores.

Of the material seized this year, less than 5% is reported to involve child pornography.

A joint undercover operation conducted by the Combined Forces Special Enforcement Unit, the F.B.I., and New York City Police Department, led to the apprehension and conviction of a U.S. man, known as New York City's "Porno Prince of Times Square." Tapes and equipment seized had a street value of over $3 million.

During the investigation it was disclosed that this individual was considering setting up a similar shop and distribution network in Canada.

The legal confusion

A problem common to all jurisdictions has been the confusion over what constitutes the boundaries of obscenity and the level of tolerance of each community at large.

The Criminal Code defines as "obscene", any publication in which:

"a dominant characteristic of which is the undue exploitation of sex, or of sex and any one or more of the following subjects, namely crime, horror, cruelty and violence."

Customs officials and police officers refer to the Code, but it appears there is no consistent interpretation of obscenity in Canada

Material initially approved by Custom officials has been the subject of criminal charges in some cities, and sold without fuss in other cities.

For several years, the benchmark for obscenity cases was a 1974 Manitoba Appeal Court ruling on the ban of the film "Last Tango in Paris."

A judge ruled that movies in which the dominant characteristics are sexual acts such as intercourse, fellatio, cunnilingus, group sex or lesbianism, were obscene under the Criminal Code.

However, in a written decision in July 1984, the Manitoba Court of Queen's Bench, Mr. Justice Patrick Ferg, ruled video cassette movies, depicting such things as sexual intercourse, group sex, lesbianism, fellatio and cunnilingus, were acceptable if they were not overly explicit and did not also depict sexual degradation of human beings, child pornography, beastiality or sexual cruelty and violence.

Judge Ferg wrote that he based his ruling on what he perceived as the contemporary Canadian community's standards of tolerance concerning pornography.

This decision was viewed as establishing a new, more liberal set of obscenity standards for the Province of Manitoba.

Legal action under the Copyright Act by California interests

An individual representing West Coast Producers Association, reported to be a group of pornographic film producers based in Los Angeles, obtained an 'Anton Pillar Order' through a Supreme Court Justice in Victoria, B.C.

This order is a rarely enacted piece of civil legislation used most commonly to secure evidence supporting infractions of the Copyright Act.

The action was viewed with interest by the police community because it represented the first overt step by California pornography factions to curb local video pirating operations.

GAMBLING

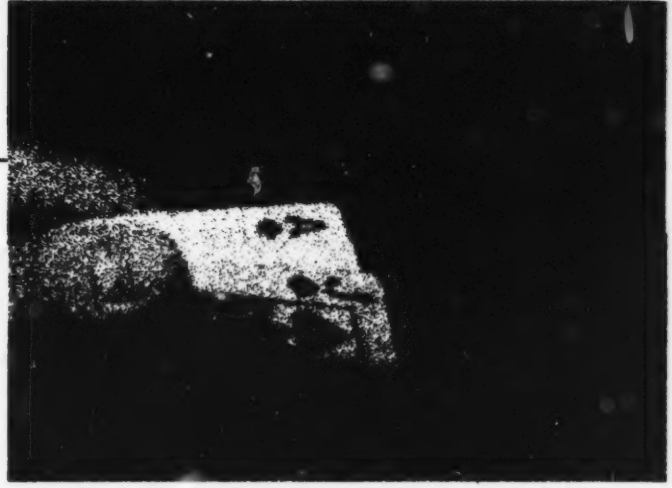

Illegal gambling in Canada generates billions of dollars annually

Illegal gambling per se, may appear to be a relatively harmless activity.

However, the reality is that the enormous revenue derived from this activity by organized crime is used to subsidize a variety of more harmful illegal activities. This includes the distribution of narcotics and the infiltration of legitimate businesses.

The latest phenomena faced by law enforcement bodies is the introduction of electronic video devices which present an "innocent" computerized form of entertainment offering free games as a reward for a high score.

These machines are often found in arcades, licensed premises, some small restaurants, convenience stores and shopping malls.

The concern shared by law enforcement agencies stems from the converted use of these machines from "amusement devices" to illegal "slot machines" by clandestine receipts and payouts by persons controlling the premises that house these machines.

Such activity appears to be on a national basis and recent information indicates that some of these businesses are possibly being used by organized crime groups to launder proceeds from other criminal offences.

The "grey" areas

In Quebec it is reported that there are a significant number of clubs, bars and games rooms where slot machines are operated in violation of Section 185(1) of the Criminal Code.

In 1976, the Canadian government gave the go-ahead for the operation of slot machines on the condition that the dealer or the owner not make payments for unplayed games.

The games that can be played on video machines include Black Jack Video, Poker Video, One-Armed Bandit and Bingo.

To operate these machines, it is only necessary to obtain a $500 permit.

Police forces have difficulty gathering evidence against the illegal operation of these machines and the situation is now practically out of control.

The Société Loto-Québec submitted a plan to the Quebec government on the feasibility of operating gambling parlours and a video lottery. The experiment calls for two or three gambling parlours to be opened in Montreal, and if successful, in other major cities in Quebec.

Police forces have reviewed the plans and claim that crime would increase, although they cannot say by how much. There is fear that organized crime may get involved in this new form of gambling and, as a result, concerns have been raised about possible fraud and swindling.

Since 1979, the Régie des Loteries et Courses du Québec (The Quebec Lottery and Racing Commission) has allowed blackjack tables to be operated in agricultural country fairs in Quebec.

In 1984, police forces in Quebec reported 232 actual gambling, or betting offences and 204 related indictable offences.

PROSTITUTION

Prostitution in the form of call girls, escort services, massage parlours and street soliciting continues to flourish in maritime Canada

Control of this trade is exercised by pimps, madams and motorcycle gangs. A few work as independents, but they are in the minority.

Female prostitutes range from children of 9 to 12 years of age, teenagers (many of whom are runaways), to women in their 20s, 30s and 40s.

Males tend to be somewhat younger than female prostitutes and appear to cater almost exclusively to the male homosexual trade.

In recent years efforts to control this trade have been severely hampered. Sections of the Criminal Code pertaining to soliciting, keeping a common bawdy house, and living off the avails of prostitution have been subject to interpretation by the courts which have precluded obtaining a conviction in the majority of cases.

Bylaws passed by city councils to control the street sale of sex have proven unsuccessful because the prostitutes have either moved to another location within the same general area, or the bylaws have been struck down as unconstitutional.

HIJACKING

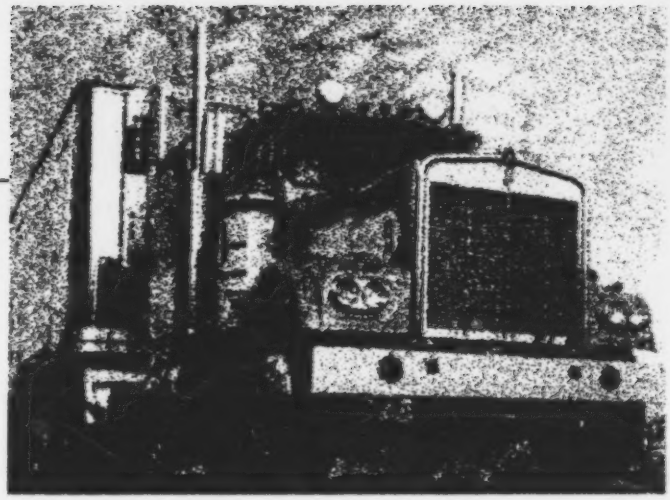

Highly organized rings, hijacking trucks, operate in central and western Canada

During 1984, Criminal Intelligence Service British Columbia (CISBC) recorded five thefts of semi-trailer units.

The contents consisted of cedar siding and lumber worth approximately $60,000, and 1,104 cases of Hiram Walker liquor worth approximately $70,000.

Between May and September 1984, an organized ring of truck hijackers were operating in Manitoba and Saskatchewan.

During this time semi-trailer loads of building materials, clothing, television sets, V.C.R.'s and other consumer goods were stolen and warehoused in at least three locations in the city of Winnipeg.

Subsequent investigation resulted in property valued at approximately $1.5 million being recovered.

In Ontario, as a result of information gathered over a two year period, it became apparent that a highly organized group of criminals were operating in the independent trucking industry

They specialized in the thefts of entire truckloads of high value merchandise and the movement and disposal of stolen goods.

The group's operations encompassed Ontario and parts of New York and New Jersey, with known connections to organized crime "families" in these two states.

The magnitude of the operation and the many jurisdictions involved, necessitated a joint force approach. This included members of Metropolitan Toronto, Ontario Provincial, Peel Regional, Durham Regional and London police forces.

Ultimately 11 persons were arrested on 49 separate charges. Merchandise valued in excess of $1 million was recovered.

Another joint forces operation was manned by M.T.P.F., O.P.P., Peel, York, Durham and Waterloo Regional police forces. Goods valued at $2.8 million were stolen of which goods valued at $418,600 were recovered. Thirteen persons were arrested on 48 separate charges. Many of the cases are still before the courts.

Eighteen additional joint forces operations were instituted in Ontario in 1984.

The Ontario Police Commission has assisted in one form or another, either by supplying equipment, rental cars or finances.

While the statistics do not necessarily reflect how successful an operation is, four of the finalized smaller operations have resulted in 49 persons arrested on 129 charges with $116,000 worth of goods seized or recovered.

Truck hijacking in Quebec

As part of a new strategy in 1984, the Quebec Research Bureau on Organized Crime (Q.R.B.O.C.) was able to make use of an analysis undertaken by the Criminal Intelligence Service of the Sureté du Quebec which in turn used data gathered from various police forces in Quebec on the phenomena of truck hijacking.

In 1984, there were 98 hijacking occurrences, half of which took place in the Montreal Urban Community Police Department territory.

Most of these thefts took place at night in the parking lots of transport companies where semi-trailers, loaded with cargo, are in transit or about to depart. Generally these semi-trailers are hauled by tractors stolen elsewhere or rented beforehand.

Police investigations have revealed that the thieves belong to organized gangs specializing in receiving stolen goods. In 1984 the police only recovered 7.4% of the more than $4 million worth of stolen property.

Police have learned from the solved cases that there has been on-going collusion on the part of some rig drivers and some warehouse personnel.

After the thefts have taken place, the semi trailers are hidden in rented warehouses where the stolen goods are disposed of very quickly through an already existing network.

SMUGGLING

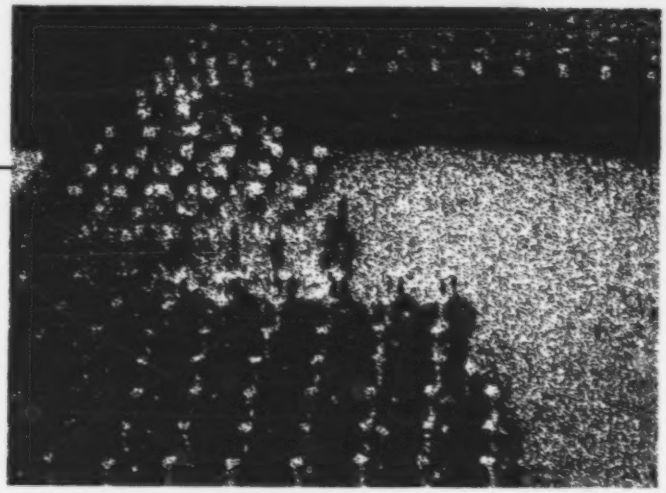

The smuggling of cigarettes and liquor – a Maritime problem

The commercial smuggling into Newfoundland of cigarettes and liquor from the French islands of St. Pierre and Miquelon, as well as the U.S., continues to be a problem.

In 1984, there were five seizures involving 3,880 cartons having a sales tax value to the provincial exchequer of $38,000.

Custom Act enforcement by members of the R.C.M.P. Gander General Enforcement Section and local detachments have resulted in seizures of liquor coming in from St. Pierre and Miquelon, with a value for duty in excess of $24,000, and the prosecution of twelve individuals.

In Nova Scotia several well organized groups are still actively involved in cigarette smuggling. They have been identified and the investigation into their activities is ongoing.

Seizures of up to 80 cases of cigarettes have been made, but some smugglers are still making roughly $10,000 per week.

These huge profits are made in the following manner:

In Nova Scotia, native people are permitted to purchase up to 10 cases of cigarettes a day without paying provincial taxes. A case contains 50 cartons which are sold at $8.56 per carton.

However, the cost of cigarettes in New Brunswick is $14.56 per carton.

An individual from Fredericton began by buying large quantities (50 or more cases) of cigarettes at the prices paid by native people. He then resold them in New Brunswick at a substantial profit, undercutting the wholesalers by $4 per carton.

His profit was approximately $9,000 for one trip.

Others caught on to his scheme and started their own business.

The Tobacco Tax Department states the New Brunswick government is losing over $2 million annually.

Cigarettes are also being smuggled through New Brunswick to Ontario

One 300 case shipment of cigarettes seized in Ontario was valued at $206,400.

It is a very lucrative business as the profits can be enormous and the risks not that great as compared to some crimes.

In 1984, seizures in New Brunswick amounted to $291,928 in retail value with a tax value of $120,300.

In Ontario seizures amounted to $526,344 in retail value with a tax value of $216,900.

Organized smuggling of aliens is on the increase

Illegal immigration takes two forms: the organized smuggling of aliens into Canada for drug related purposes and/or further smuggling into the United States and the increased use of forged and counterfeit passports and visas, both foreign and Canadian.

Iranians

During the past two years, thousands of Iranian nationals have arrived at Canadian ports of entry claiming refugee status. Most of these persons were provided assistance at some point in the form of counterfeit or forged passports and visas by organized groups who specialize in illegal immigration.

These organized groups are scattered throughout Europe and have links in Canada and the U.S.

For a large number, the refugee claim is one of the steps in the process of ultimately being smuggled into the United States.

There are a number of significant characteristics in this process.

– In many cases the refugee claimant will have passed through one or more "safe" countries and yet not claim refugee status until they arrive in Canada.

– In most cases counterfeit or forged travel documents are used to travel to Canada and the documents are usually in a fictitious name.

– Very few, if any, refugees are detained pending confirmation of identity or pending a criminal background check.

– The Province of Quebec provides social assistance to refugees while they await the results of the claim. Approximately 90 per cent of the claims are made in Quebec.

The possibility of terrorist or criminal groups entering Canada under the guise of refugee status is real since very few, if any, of the stated identities are confirmed through the appropriate government after the refugee claim is made (although, when fingerprints are obtained from Canada Immigration, attempts to identify known criminals are made through the Interpol network). It is usually accepted that the refugee claimants are who they say they are.

Chinese

The smuggling of Chinese into Canada has increased in volume and technical sophistication in the past few years. It is expected to escalate at a higher rate as the end of the British lease over Hong Kong draws nearer.

Several organized smuggling rings now bring people to Canada from Hong Kong. Some of these people had made their way to Hong Kong from the Peoples Republic of China. Several methods are used to enter Canada. The most common is the use of forged or counterfeit travel documents and/or visas to a South American country which would require a period of "in transit" status from Vancouver in order to make proper airline connections through Montreal or Toronto.

Once in Canada the alien travels to Toronto or Montreal where they are smuggled into the United States.

If the aliens are stopped on entry at Vancouver they make a claim of refugee status by claiming that they are not the person stated in the travel document, but in reality come from the Peoples Republic of China. Once the claim is made and the person concerned is released pending the outcome of their claim, (which takes up to two years) they make contact with the smugglers in Ontario or Quebec and the operation continues.

A very organized and lucrative business

RCMP in Toronto have been investigating alien smuggling through eastern Ontario for the past several years and have found it to be very organized and a very lucrative business. It has been found that between $2,000 to $3,000 is the price paid by the alien to be smuggled into the U.S.

Motorcycle gangs have also been found to be involved in this type of business. A source has suggested that gun running or narcotic smuggling is the principal motive behind their involvement in alien smuggling.

Drugs and smuggling

The relationship of alien smuggling to drugs has been established in two separate operations – one in Toronto and the other in Montreal.

In both cases aliens from Jamaica were supplied with false passports to travel to Canada in exchange for carrying drugs, usually marihuana. The couriers were often persons who had previously been deported from Canada and were prohibited from entry under their own identity.

Illegal immigration continues to be a problem. What is significant however is that illegal immigration more often is a vehicle for other criminal activities and perhaps deserves more attention than is now provided, especially by departments and agencies whose problems continue to increase because of it, i.e. drug enforcement, criminal intelligence units, protective units and large municipal policing agencies.

There are many suggested methods to deal with all of the problems directly or indirectly related to illegal immigration. The most drastic measure, but the one which will likely have the most positive effect, would be to require all visitors to Canada to obtain a visitor's visa prior to departure from their home country.

The exception to this requirement, for obvious reasons, would be the United States. This type of decision has been found to be effective in the past with respect to individual countries whose residents had been arriving in Canada in uncontrolled numbers.

Additionally this restriction, which is required by most other countries, would assist in controlling the illegal immigrant population of Canada in years to come.

WHITE COLLAR CRIME

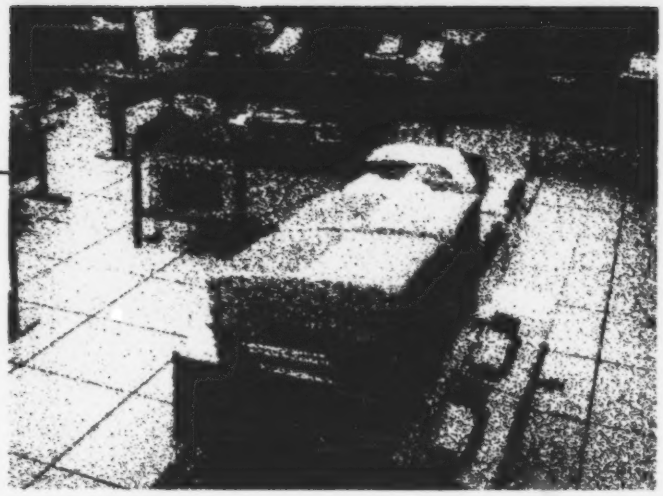

This type of crime is a serious and growing problem usually undertaken by the upper echelon of the business world

The violators are usually well educated and skilled people who carefully plan their offences.

The size and complexity of the fraudulent schemes is increasing annually, thus creating an ever growing problem for enforcement agencies.

The larger, complex offences require more organization, co-ordination and investigation resulting in the involvement of a large number of officers per case.

The number of computer crimes reported is increasing and is expected to continue to increase due to the widespread and varied utilization of computers

Certain problems are encountered in the investigation of computer occurrences that are not covered by current legislation.

Breaking into computer systems by "hackers" or hobbyists is, according to them, an intellectual challenge and a lot of fun. They are content in just knowing they have done it.

Massive amounts of cash can however be looted by way of "hacking". Today the greatest fear of the computer experts is the development of a link between the "hackers" and organized crime which has the money to finance the operations.

A noted computer security expert claims that a link will be established within five years, but others fear it will be sooner.

The average computer fraud in the U.S. amounts to $500,000, and in Britain to about $45,000 – compared to about $3,500 for the crime of bank robbery.

Thus the investigation of "White Collar Crime" remains a difficult and taxing task requiring properly trained personnel to deal with it.

Approximately 85 per cent of computer fraud is not publicized for fear of creating a bad public relations image, and a resulting lack of confidence by the victim's customers

The development of the expertise necessary to investigate white collar and computer crime properly has not been lost on our law-enforcement agencies, as witnessed by the Commercial Crime Units and establishment of Forensic Accounting courses, etc.

However, in light of the rapid development of electronic systems in our society, emphasis must continue to be placed on recruitment, training and utilization of persons for these investigations.

The evidence of incidents of computer crime is apparent all across Canada

In Winnipeg the RCMP Commercial Crime Section has investigated 6 complaints regarding computer crime in 1984.

One investigation involved the theft of software. Another involved accessing confidential information by an unauthorized source. Four involved "hackers" attempting to penetrate various computer time-sharing facilities.

In Nova Scotia two persons were charged by the Commercial Crime Section after they accessed the Federal Fisheries Department data base.

They took information with them when they terminated their employment with the department to set up their own private consulting business in the same field.

A recent Ontario case involved interference with the use or operation of property, under Section 385 and 387 of the Criminal Code.

In this case an accused gained access to computer tapes which were then altered so that other users were

unable to make use of the program without the new code. The data itself was still stored on the tape and the tape was not physically damaged.

The accused was committed for trial, however an application was brought forward to quash the order.

The case was heard before Ontario High Court Justice, J. Gray, on June 18, 1984, and he ruled that the learned provincial court judge did *not* err, and the application to quash the committal was dismissed.

The King Lung commodity fraud in Vancouver

In January 1984, Vancouver Commercial Crime Section commenced an investigation into King Lung Commodities Ltd.

This firm had posted a sign on their office door advising clients they were unable to meet the company's financial obligations and were, therefore, discontinuing business.

Clients were concerned that the company principals had stolen their margin account funds which were held under client direction for the purchase of commodities on a recognized commodity exchange.

Allegedly the principals mishandled company funds, using them instead to finance the setting up of the Vancouver office as well as a branch in Seattle, paying daily operating expenses, financing loans to the company principals and financing operations in other companies owned by the King Lung directors.

Criminal charges are pending against two Asians in connection with the alleged misappropriation of both company funds and clients' margin moneys totalling $250,000 to $300,000 (U.S.)

Alberta mortgage default scheme

As a result of declining property values, following the boom years in Alberta, home owners saw their equities being eroded, if not totally wiped out.

Perpetrators of what has become known as the "Dollar Deal" mortgage default scheme talked certain homeowners into letting their property go for $1.00.

Once the transfer was effected, these homes were rented, however the mortgage was not paid. The new "owners" collected the rent until the mortgage company foreclosed.

Stock and commodity frauds in Manitoba

The Winnipeg Commercial Crime Section has investigated a complaint pertaining to theft of stock valued at $60,000.

An individual possessed stock on the Vancouver Stock Exchange. His broker allegedly stole the stock, sold the shares to pay off a loan and kept some of the profits.

As a result, the broker will be charged for theft of stocks from his client and defrauding his brokerage firm.

In Brandon, Manitoba in 1984 there were three major incidents of "white collar crime".

Two of the cases involved large government subsidized corporations who were the victims of stock manipulation, illegal diversification of company funds, alteration of company records and theft.

In both cases the crimes were perpetrated by company executives. Through the combined efforts of Brandon Police and the R.C.M.P. Commercial Crime Section, charges are now pending before the courts.

A third case involves a private enterprise suffering a substantial financial loss.

Advanced fee schemes

In return for promised loans, letters of credit or other securities/instruments, Albertans were asked to put up a percentage fee.

When the victims attempted to use these documents as collateral for bank loans, they were found to be worthless, or in the case of promised loans, they failed to materialize.

Home improvement contracts

In Saskatchewan, frauds in relation to over-inflated home improvement contracts continue to be schemes used by unscrupulous salesmen when dealing with elderly residents.

Passing counterfeit currency

During 1984, there were 6,226 counterfeit notes seized across Canada amounting to $2,808,340, of which the majority ($2,790,565) was in United States currency.

A significant case in Niagara Falls in October 1984, resulted in the seizure of $2.5 million in currency.

The foregoing figures do not include seizures of $165,000 in counterfeit travellers' cheques.

Since the introduction of the multi-coloured Canadian bank notes in 1969, no serious threats have surfaced in the reproduction of these notes.

CURBING THE PROFITS OF CRIME

Illicit funds for legitimate business

Criminal elements often channel the profits of illegal activities into legitimate business for further profit and to use the business as an effective front or distribution network for drugs, prostitution and other activities.

British Columbia has identified members of the criminal element as being involved in numerous businesses ranging from small local companies to venture capital companies.

A manufacturing firm and a service industry in Saskatchewan have been infiltrated by an organized crime group.

Nova Scotia and New Brunswick report the laundering of money through legitimate business.

In Newfoundland a motorcycle gang is controlling a licensed premise and a motorcycle repair shop.

There are two successful methods of attack: prosecution and recovery under the Tax Act, and seizure of property and money

In 1972, the RCMP and Revenue Canada – Taxation entered into an agreement with the objective to attack the financial "nest egg" of criminals more effectively, through prosecution under the Income Tax Act.

This reduction of the accumulation of unreported illicit wealth and infiltration of legitimate business by criminal elements reduces the impact of organized crime on society.

In 1984, recoveries through assessments, fines and penalties, amounted to in excess of $21 million.

Since 1980 total recoveries have exceeded $87 million.

The RCMP Anti-Drug Profiteering Program is beginning to cut into criminal profits

The mandate of this program is to:

– identify cash flows and laundering systems related to illicit drug transactions which occur in part or in total in Canada;

– seize or cause to be seized all moneys or assets linked to illicit drug transactions;

– investigate drug trafficking organizations, identify individuals who receive profits of illicit drug transactions, and prosecute these individuals when possible on substantive or conspiracy charges.

Since inception of the program in December, 1981, in excess of $20 million in assets have been seized. While this may not appear significant in relation to the estimated $9+ billion annual retail value of illicit drugs supplied to the Canadian market, annual figures are growing significantly. In 1984 in British Columbia, close to $1 million was seized in the form of currency.

In Calgary alone, $91,000 was seized.

During 1984, assets seized amounted to over $28,000 in Saskatchewan, $100,000 in Manitoba and $727,000 in Ontario.

JOINT FORCES OPERATIONS

Inter-departmental co-operation and coordination result in cost-efficient and successful operations to combat crime

BRITISH COLUMBIA

On the west coast a permanent JFO comprised of Vancouver, West Vancouver, New Westminster and Delta Police Departments as well as the RCMP undertook 29 projects this year.

Some 35 individuals were charged with 61 offences.

At the Port of Vancouver, the Waterfront Drug Detection Team, comprised of members of the Ports Canada Police, RCMP and Canada Customs, seized over $4 million worth of marihuana concealed in a shipment of plywood imported from Thailand.

ALBERTA

In Alberta two JFOs conducted into the theft of automobiles resulted in 15 persons charged. Stolen vehicles valued at $185,000 were recovered.

MANITOBA

A JFO involving the Winnipeg Police Department and the RCMP resulted in 80 persons charged with 160 criminal code offences. Over $300,000 worth of stolen goods were recovered, as well as $10,000 worth of cocaine seized.

ONTARIO

Ontario law enforcement agencies continue to cooperate extensively particularly through JFOs. During the past year, 22 formal operations were organized resulting in 96 persons being arrested and 242 charges laid.

Drugs, having a street value of approximately $2,541,688, were seized together with goods seized or recovered amounting to $1,543,400. Dozens of these operations are of course continuing.

QUEBEC

At the Port of Montreal members of Ports Canada Police along with representatives of the RCMP, Canada Customs and the Sûreté du Québec, conducted six JFOs, one of which resulted in the seizure of an imported container of hashish valued at $35 million.

NOVA SCOTIA

In July, an 8 month JFO initiated against the Hells' Angels (formerly 13th Tribe) Motorcycle Club of Halifax, and their associates, was concluded. This JFO which involved the RCMP, Halifax and Dartmouth Police Departments became the most wide ranging enforcement oriented operation in eastern Canada in 1984.

A total of 56 charges against 42 persons and one company were laid. Drugs having a street value of $275,000 were seized along with $114,000 in cash.

NEWFOUNDLAND

In St. John's an operation in the spring of 1984 resulted in seven arrests, 31 charges and fines totalling $5,400.

International co-operation with the U.S.

In a continuous crackdown on white collar crime, the Broward County, Florida State Attorney's office charged 62 defendants and served two search warrants against a network of firms suspected of bilking victims of at least $4 million through the sale of inferior gem stones.

Toronto authorities executed extradition warrants on behalf of the U.S. government for the arrest of five Canadian citizens alleged to be involved in these offences.

During the searches and arrests in Toronto, approximately $100,000 in gem stones were seized.

SCRC
CISC

SCRC
Rapport annuel
1984

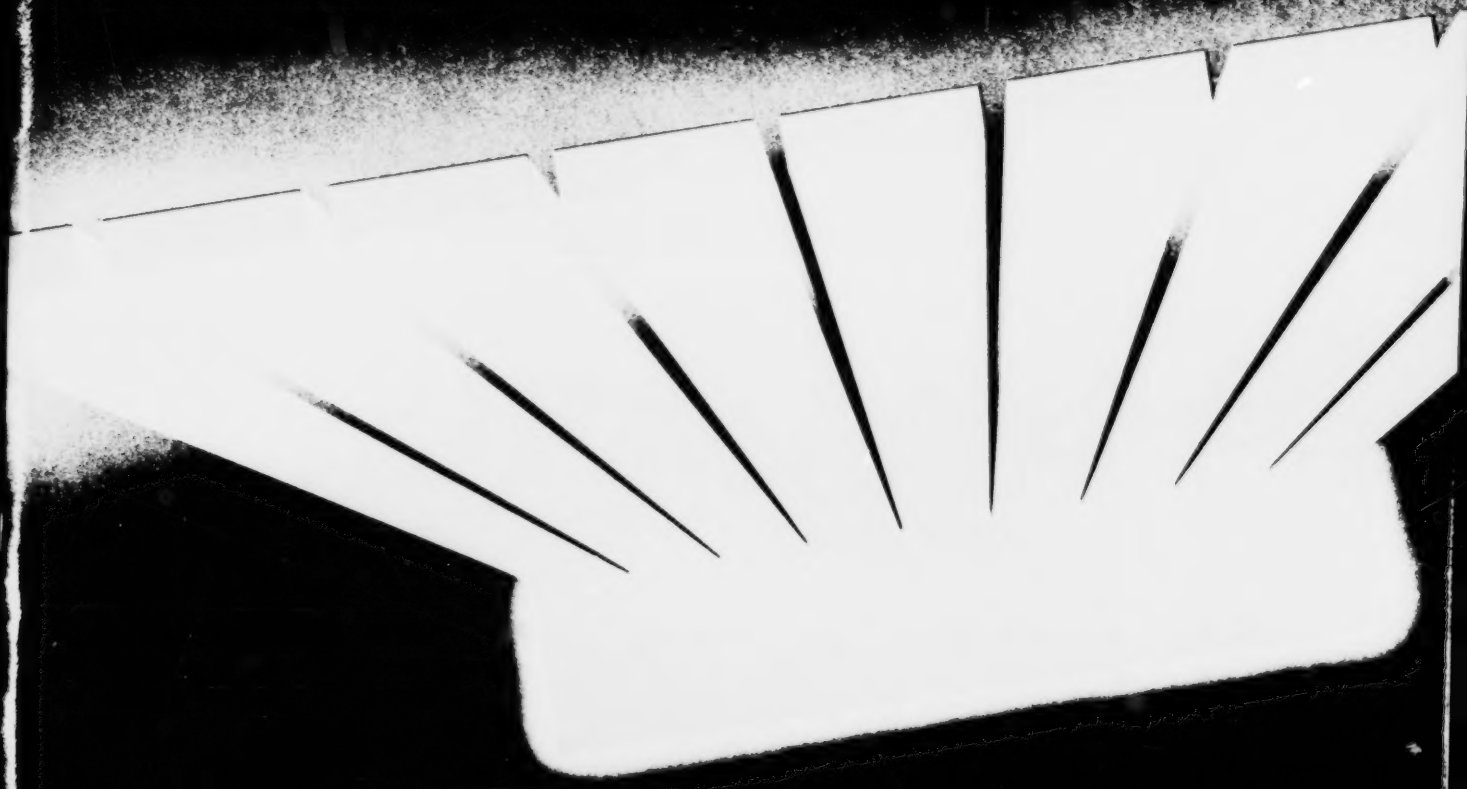

Message du Président

Le service canadien de renseignements criminels est un bureau national créé en vue de faciliter la collecte et l'analyse des renseignements criminels et leur diffusion aux divers corps policiers. Compte tenu des diverses compétences policières au sein de notre système confédéré, il est essentiel que tous collaborent afin que nous puissions mettre au point des stratégies efficaces et utiliser nos ressources de façon à réduire, par un effort concerté, les effets inacceptables du crime organisé sur la qualité de la vie dans notre pays.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise du Service canadien de renseignements criminels, s'est engagé il y a longtemps à aider tous les services de police canadiens à lutter contre le crime organisé grâce à une formation spéciale, à des systèmes de renseignements informatisés, à l'échange d'information et à notre collaboration aux enquêtes.

Le crime organisé fait fi de la division des compétences juridiques. Pour être efficaces, nos efforts devront être coordonnés de façon à faire échec au crime organisé. Les activités criminelles ont des effets néfastes sur tous les Canadiens. Il incombe donc à tous les services de police et aux différents paliers de gouvernement d'unir leurs efforts pour y mettre fin.

Le défi est de taille, mais je suis convaincu que notre volonté d'exercer une intervention efficace profitera à tous les Canadiens.

Le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada.

(R.H. Simmonds)

S.C.R.C.
RAPPORT ANNUEL
1984

Le Rapport annuel du S.C.R.C. est publié par le Bureau central du Service canadien de renseignements criminels qui relève de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa (Ontario). (PRB.095)

Pour tout renseignement au sujet de la présente publication, veuillez communiquer avec :

Le Commissaire
Gendarmerie royale du Canada
Pour le Directeur du Service
canadien de renseignements criminels
1200, prom. Alta Vista
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

Rédacteur en chef
Le surintendant Douglas H. Egan,
Directeur du S.C.R.C.

Rédacteur
Le s. é.-m. Robert C. Stone

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985

N° de cat. JS61-2/84
ISBN 0-662-53454-9

Canada

Service canadien de renseignements criminels

Cet organisme national permet aux services de police canadiens d'échanger des renseignements criminels sur le crime organisé. Pour ce faire, tous mettent en commun les renseignements qu'ils ont recueillis, analysés et diffusés en les inscrivant dans une banque de données informatisée en direct. Ils peuvent ainsi procéder à un échange d'information et élaborer des stratégies efficaces et suivies.

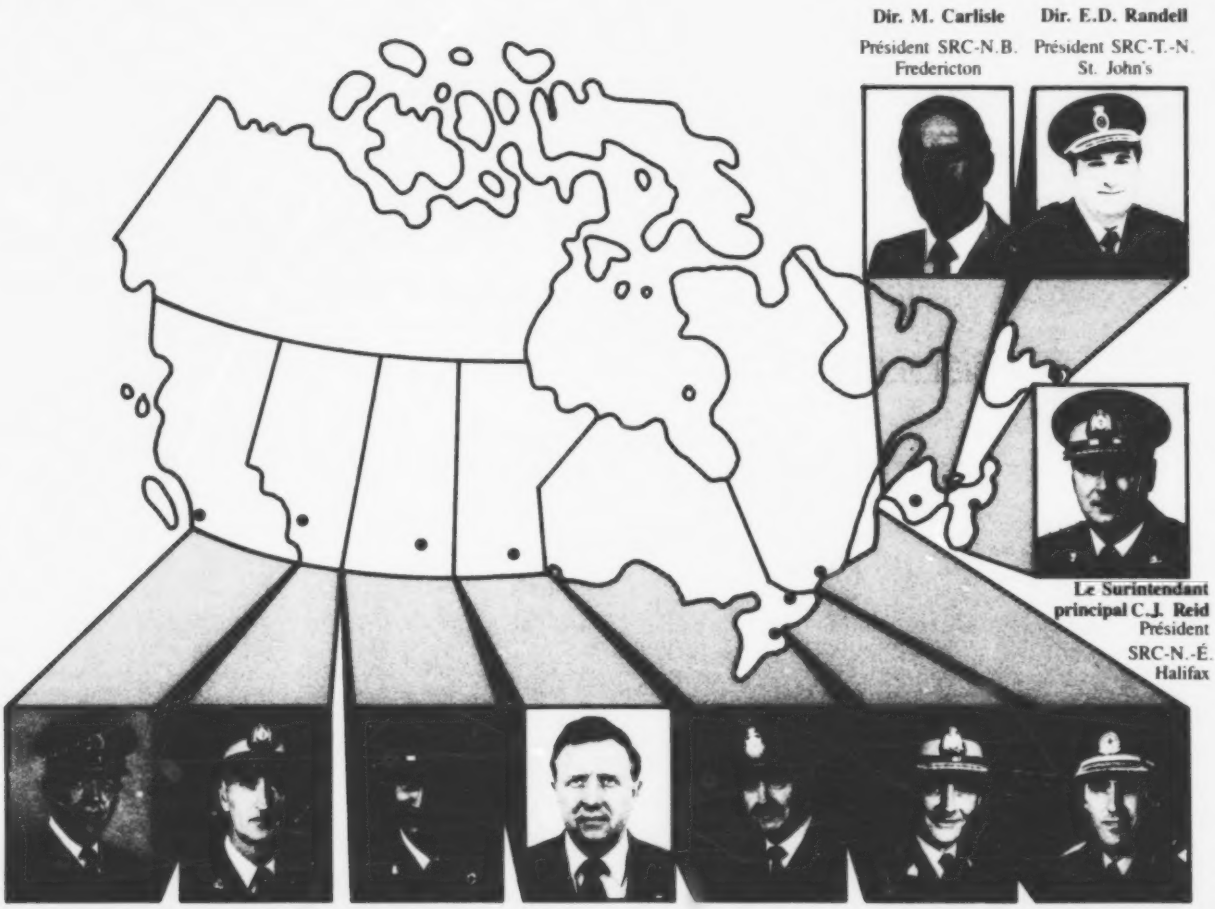

Dir. M. Carlisle
Président SRC-N.B.
Fredericton

Dir. E.D. Randell
Président SRC-T.-N.
St. John's

Le Surintendant principal C.J. Reid
Président
SRC-N.-É.
Halifax

Le Commissaire adjoint D.K. Wilson
Président SRC-C.-B.
Vancouver

Le Commissaire adjoint D.A. Whyte
Président SRC-A.
Edmonton

Dir. J. Penkala
Président SRC-S
Regina

Dir. K.R. Elliott
Président SRC-M
Winnipeg

Dir. H.V. Basse
Président SRC-O
Toronto

Le Commissaire R.H. Simmonds
Président SCRC
Ottawa

Dir. Gén. J. Beaudoin
Président B.R.Q.C.O.
Montréal

Le Rapport annuel du S.C.R.C.

Le présent rapport fait l'examen annuel et exhaustif des menaces exercées par les criminels, des genres de biens et services illégaux dispensés, des secteurs d'infiltration dans des entreprises légitimes, des mesures policières et des résultats de leurs interventions.

L'information continue dans le rapport a pour objet de nous sensibiliser au danger que fait peser le crime organisé sur notre société. La présence parmi nous de policiers en uniforme a tendance à créer une fausse impression de sécurité.

La publicité qui se fait autour des crimes de violence relègue dans l'ombre le danger plus grand que représente le crime organisé dont les biens et services illégaux entrent généralement dans la catégorie des délits consensuels. Les pertes que ce genre d'activités entraînent pour la société sont beaucoup plus grandes que celles qui découlent des crimes plus spectaculaires commis dans la rue. Pourtant, c'est à ce secteur qu'on affecte traditionnellement le moins de ressources policières.

L'étendue véritable des revenus engendrés par les activités de la pègre nous échappe, mais une chose est certaine, c'est sur nos épaules que retombera le fardeau de chaque évasion fiscale, de chaque entreprise acculée à la faillite par une concurrence déloyale ou illégale, pour chaque personne attirée par une vie de crime par soif de drogues et d'argent et pour chaque citoyen qui consent à fermer les yeux.

Enfin, la conséquence la plus insidieuse de l'activité criminelle consiste à saper notre volonté de bien faire pour y substituer ultimement le cynisme.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ ADMINISTRATIF	viii
CRIME ORGANISÉ	1
CRIMES VIOLENTS	10
PORNOGRAPHIE	13
JEU	15
PROSTITUTION	16
PIRATERIE	17
CONTREBANDE	19
CRIMINALITÉ EN COL BLANC OU CRIMES ÉCONOMIQUES	21
ÉCHEC AUX PROFITS DU CRIME	24
OPÉRATIONS POLICIÈRES CONJOINTES	25

RÉSUMÉ ADMINISTRATIF

Les bandes de motards hors la loi constituent l'une des plus grandes menaces du crime organisé au Canada aujourd'hui. Elles sont très actives dans le domaine de la drogue, de la prostitution, du vol et de la fraude et investissent leurs revenus dans des entreprises légitimes. Trente-trois meurtres, au total, commis au Canada étaient directement liés aux motards qui rivalisent entre eux en grande partie pour obtenir le contrôle du trafic de la drogue.

Un nouvel élément du crime organisé est sous le contrôle des Chinois. Le crime organisé chez les Noirs pose des problèmes dans la région de Toronto et le clan sicilien continue à exercer un certain contrôle à Montréal.

Les activités criminelles organisées comprennent les vols, les meurtres à gages et entre bandes.

Les violations des lois sur les armes à feu continuent à représenter un important problème.

Les cassettes vidéo et les revues constituaient la majeure partie du matériel pornographique saisi au cours de l'année écoulée. Cependant, sur le plan juridique, il y a confusion concernant la nature du matériel qui peut être classifié obscène, car il n'existe au Canada aucune interprétation uniforme de l'obscénité.

Le jeu illégal qui se poursuit au Canada rapporte des milliards de dollars par an. Le problème le plus récent a trait à la conversion des jeux vidéo en "machines à sous" illégales.

La prostitution continue de prospérer dans les provinces maritimes alors que les interprétations qu'en donnent les tribunaux gênent considérablement les efforts déployés pour faire échec à ce commerce. On y retrouve aussi le grave problème de l'entrée en contrebande de cigarettes et d'alcool.

Des réseaux hautement organisés de pirates sont à l'oeuvre au Canada central et dans l'Ouest.

L'immigration illégale et l'entrée frauduleuse d'étrangers au pays sont à la hausse, notamment en ce qui concerne les Iraniens et les Chinois.

Le nombre de crimes informatiques est à la hausse.

Un certain nombre de cas de fraude se sont produits en 1984, surtout dans les provinces de l'Ouest.

Les techniques utilisées pour faire échec aux profits dérivés du crime et aux investissements d'argent obtenu illégalement dans des entreprises légitimes connaissent de plus en plus de succès. Par exemple, le programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants administré par la G.R.C. commence à faire entrave à ce genre de profits.

Les opérations policières conjointes se sont avérées efficaces dans de nombreux domaines d'enquêtes criminelles et d'arrestations.

CRIME ORGANISÉ

BANDES DE MOTARDS HORS LA LOI: SITUATION GÉNÉRALE AU CANADA

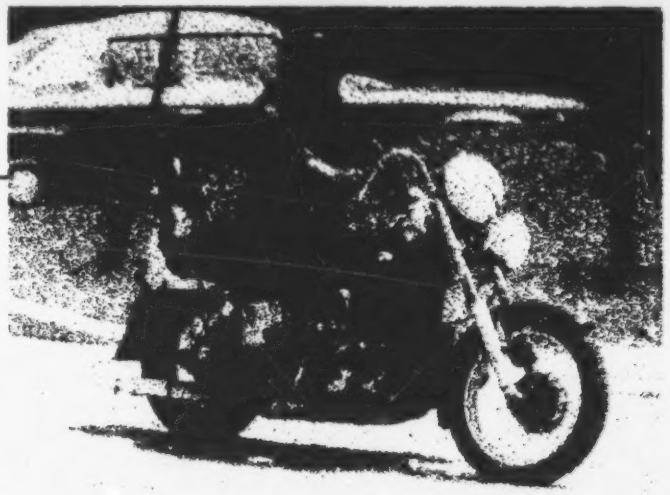

Les bandes de motards hors la loi constituent une des principales menaces du crime organisé au Canada aujourd'hui

Elles se livrent à presque toutes les principales activités criminelles, allant du meurtre au crime économique, et investissent par la suite leurs profits dans des entreprises légitimes.

Les trois principales activités criminelles de ces bandes semblent être les suivantes :

- Drogues – importation, fabrication et trafic (faits confirmés par les saisies effectuées au Canada cette année, représentant des millions de dollars).
- Prostitution – effeuilleuses, prostituées et agences d'escorte.
- Vol – les articles les plus communément volés sont des motocyclettes et pièces de motocyclettes.

D'autres activités illégales auxquelles se livrent les bandes comprennent les meurtres à gages, les viols, l'extorsion, le trafic d'armes, les fraudes auprès de compagnies d'assurance et les prêts usuraires, l'exploitation de débits d'alcool après les heures réglementaires.

De plus, au cours des neuf premiers mois de 1984, il y a eu au Canada 22 meurtres associés directement à des motards rivalisant pour le monopole du trafic de la drogue. Quatorze de ces meurtres se sont produits au Québec.

Les bandes de motards hors la loi engagées dans l'exploitation d'entreprises légitimes est à la hausse

Les principaux secteurs d'investissement sont les boutiques de motocyclettes qui constituent des centres de distribution facile de motocyclettes et de pièces volées et facilitent le contrôle du trafic des drogues et la prostitution.

Toutes les bandes de motards hors la loi sont considérées comme dangereuses

Les bandes de motards hors la loi au Canada constituent l'une des principales menaces du crime organisé selon les membres du Comité de supervision du S.C.R.C. qui s'est réuni à Ottawa en 1984.

Les "Hells Angels" et les "Outlaws" représentent une menace à l'échelle nationale. Beaucoup de clubs établis depuis longtemps au pays hésitent à prendre parti pour l'une ou l'autre de ces deux bandes.

Ces bandes deviennent de plus en plus riches et leurs méthodes de plus en plus sophistiquées. Plusieurs membres de la bande des "Outlaws" grâce à leur fortune et à leur influence, peuvent retenir les services des meilleurs avocats et ainsi éviter certaines poursuites.

Nombre croissant des secteurs de préoccupation pour les enquêteurs de la police

- la fabrication, le trafic et l'importation des drogues;
- le nombre croissant de voyages et d'activités criminelles à l'échelle internationale;
- la constitution en sociétés, pour échapper au fisc et éviter les poursuites individuelles;
- les fraudes relatives aux prestations d'assurance-chômage et de bien-être et l'évasion fiscale.

Par exemple, bon nombre d'effeuilleuses sont engagées sous de faux noms. Elles recueillent leurs chèques auprès de la direction de l'hôtel, les encaissent au bar et passent au prochain emploi sous un autre nom. La direction de l'hôtel possède le chèque pour se justifier auprès du fisc, mais Revenu Canada ne peut retrouver la trace des effeuilleuses. Selon certaines sources, ce scénario se reproduit sans cesse. Les filles perçoivent en outre des prestations de bien-être dans leur ville de résidence, ordinairement à titre de mères seules.

- le recel de membres de bandes de motards hors la loi en fuite;
- certaines bandes portent moins leurs "couleurs", n'affichent plus leur appartenance, sont donc plus difficiles à identifier et projettent par le fait même une image de légitimité;
- certaines bandes font des dons de charité et recherchent la sympathie des médias. Par exemple, divers membres des "Hells Angels" auraient produit un film pour mettre en valeur leur image. Ils ont participé au transport de la flamme olympique à Los Angeles. D'autres vendent des T-shirts.

Les bandes de motards usent de représailles

En guise de représailles contre les actions policières, les bandes de motards :

- suivent les policiers et les surveillent, physiquement, à l'aide de magnétoscopes, de récepteurs de balayage et d'appareils photos,
- fortifient leurs repaires et postent des gardes vingt-quatre heures sur vingt-quatre à leurs portes, et
- s'infiltrent dans les services de police, les bureaux des véhicules automobiles et autres secteurs délicats de services publics, avec des associés, pour obtenir des renseignements.

Tendances des techniques d'imposition de l'ordre

Grâce à un programme normalisé fondé sur la collaboration, les membres du S.C.R.C. appliquent leurs techniques d'imposition de l'ordre à la répression des activités criminelles organisées des bandes de motards hors la loi au Canada.

Un survol des activités actuelles des motards indiquent que les Hells Angels contrôlent neuf provinces et les Outlaws, une seule.

Le tableau suivant indique le nombre et la répartition de bandes de motards au Canada.

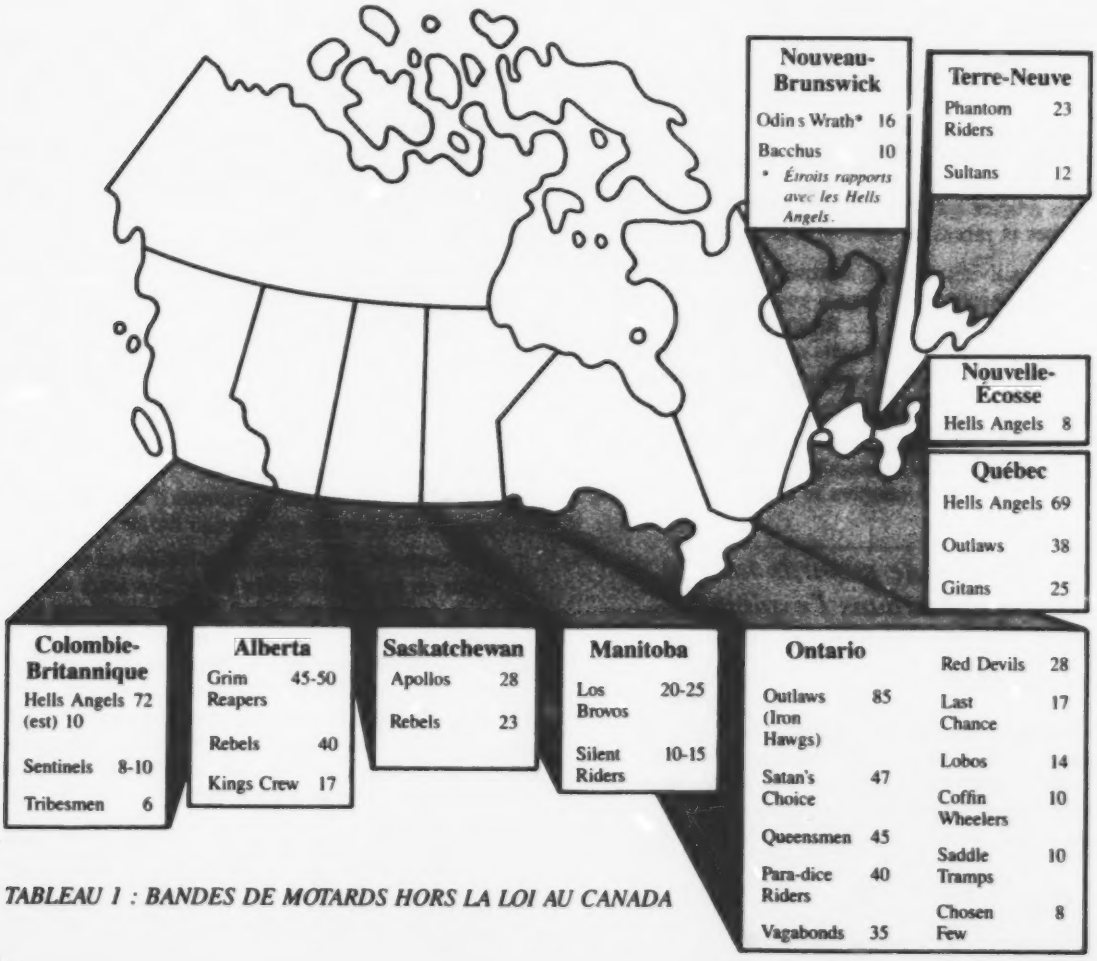

TABLEAU 1 : BANDES DE MOTARDS HORS LA LOI AU CANADA

BANDES DE MOTARDS HORS LA LOI
Caractéristiques régionales

Ontario

À l'heure actuelle, il existe onze bandes actives de motards en Ontario

Huit des onze bandes de motards en Ontario sont considérées assez actives tandis que les trois autres le sont moins.

Au cours de l'année, il y a eu accroissement des activités des "Outlaws". En septembre 1984, cette bande a pris en charge l'ancienne bande "Iron Hawgs" de Toronto.

En s'installant à Toronto, les "Outlaws" ont créé la plus grande division du groupe en Amérique du Nord et élargi de beaucoup leur marché

Cette prise en charge a constitué la plus importante activité des "Outlaws" cette année et forcé les autres bandes de l'Ontario (particulièrement les trois de Toronto) à prendre position pour ou contre l'augmentation des rangs des "Outlaws".

Jusqu'à maintenant, aucune bande ne s'est opposée à la division de Toronto des "Outlaws". Cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ont l'appui de tous, mais seulement que les "Outlaws" ont extrêmement de pouvoir et qu'ils sont en mesure d'imposer leurs décisions.

Cette expansion des "Outlaws" influera certainement sur les projets éventuels des "Hells Angels" de s'établir en Ontario.

En ce moment, il n'y a pas lieu de croire que les "Hells Angels" jouissent du soutien d'autres bandes en Ontario. Toutefois, il est connu que des membres de bandes en Ontario font affaire personnellement avec des membres des "Hells Angels" et leurs associés dans d'autres provinces.

Les enquêteurs ont constaté que les bandes installées en Ontario tâchent de rester neutres dans le conflit qui oppose les "Outlaws" aux "Hells Angels". La plupart des bandes hésitent à s'associer aux "Outlaws", par crainte d'être considérées comme filiales.

Violence : des motards sont inculpés ou considérés comme principaux suspects dans quatre affaires de meurtre survenues en 1984, en Ontario

Deux des victimes étaient des motards. Nos sources de renseignements nous ont confirmé qu'il y a eu aussi quatre tentatives de meurtre contre des motards de l'Ontario en 1984. Aucune de ces tentatives n'a été rapportée à la police et une seule a entraîné de légères blessures à la victime.

Comme par le passé, les bandes de motards ne survivent que grâce à l'intimidation. Cette technique n'a pas changé et ne semble pas vouloir changer. Nos services des opérations et de renseignements rapportent des actes quotidiens de motards qui ont recours à la peur, aux menaces et aux actes de violence pour faire exécuter leurs ordres.

On a constaté en Ontario une baisse marquée du nombre de délits flagrants commis par les motards, surtout pour ce qui est des agressions sexuelles pendant les fêtes et les randonnées de bandes.

Nous croyons que cette baisse est attribuable au travail du Groupe de soutien spécial. L'expérience a prouvé que le motard est moins susceptible de commettre de tels actes, s'il sait qu'il peut être identifié. La présence d'enquêteurs chevronnés aux fêtes des bandes décourage très certainement les motards de se livrer à de telles activités anti-sociales et illégales.

Selon les statistiques de 1983 du Groupe de soutien spécial (dernières données recueillies), il y a eu 585 arrestations pour 1 565 accusations. Les accusations allaient des infractions au code de la route jusqu'au meurtre.

Catégories de crimes : drogues et autres

Un informateur digne de confiance a récemment estimé qu'environ 50 % des revenus des membres provenaient du trafic des drogues et l'autre moitié d'autres activités criminelles.

En Ontario, les drogues que favorisent davantage les motards dans ce commerce sont la méthamphétamine (le "speed") et la cocaïne.

Le trafic des drogues couvre toutes les étapes, allant de la fabrication à la vente directe dans la rue. Le marché est facilement accessible pour tout motard intéressé à vendre des drogues et celui-ci n'est limité que par ses possibilités personnelles.

Nos sources de renseignements confirment que bon nombre d'individus réalisent de très gros profits de la vente de drogues tandis que d'autres en tirent des recettes moindres, mais régulières.

Par exemple, une enquête menée en Ontario en 1984 a abouti à la découverte de trois motards de deux bandes distinctes qui mettaient leurs ressources en commun pour fabriquer du "speed" d'une valeur de 3,5 millions de dollars au détail.

Il existe des voies connues d'acheminement des drogues entre les bandes américaines et des bandes ontariennes comme les "Outlaws", les "Vagabonds", les "Para-Dice" et les "Scorpions". L'exportation du "speed" et l'importation de la cocaïne constituent des activités courantes des motards.

Les revenus tirés d'autres activités criminelles varient, mais sont une réalité de la vie quotidienne dans chaque bande

Les diverses sources de revenus des motards comprennent l'extorsion, le vol de véhicules automobiles, la prostitution, les biens volés et la fraude.

Il est souvent difficile d'évaluer avec exactitude la fortune du motard moyen. Avant d'arriver à une certaine aisance qui lui permet d'étaler sa richesse, le motard moyen semble à première vue sans le sou.

L'examen approfondi de la situation financière d'un motard révèle souvent l'existence de biens dont il a transféré la propriété à quelqu'un d'autre, comme un parent ou une petite amie, de véhicules inscrits au nom d'autres personnes, des entreprises numérotées, des bijoux non évalués, etc.

Les motards se plaignent des gros honoraires légaux qu'ils doivent payer à cause du "harcèlement policier" qu'ils subissent, mais n'expliquent jamais la source de l'argent versé sans problème

Une récente enquête menée en Ontario concernait un motard d'âge moyen qui était sans emploi depuis plusieurs années. Interrogé par les fonctionnaires du ministère du Revenu au sujet de ses nombreux biens, y compris une grande maison sur un vaste terrain, une maison motorisée, une antenne parabolique, etc., il n'a pu expliquer la source de ses revenus. Il n'avait fait aucune déclaration d'impôts sur le revenu depuis neuf ans, mais avait un mode de vie que le Canadien moyen aurait pu envier.

Les membres des bandes de motards hors la loi forment des groupes de criminels organisés

Ils tiennent fermement à vivre selon leurs propres règles et font fi des textes de loi. La menace pour la société réside dans le fait qu'ils représentent un groupe nombreux d'individus impliqués continuellement dans des crimes "rentables" pour eux et sont protégés par toute la bande.

Les motards commettent rarement un crime en tant qu'unité, sauf lorsqu'il est nécessaire de préserver l'existence de la bande, par exemple: le meurtre d'un membre d'une équipe rivale. Ils se livrent ordinairement à des crimes pour servir leurs propres fins et jouissent ensuite de l'appui général de la bande.

La police en Ontario a fait porter ses efforts tantôt sur la poursuite d'un motard individuel, tantôt sur l'inculpation de bandes entières. Chacune des méthodes d'enquête a connu un certain succès et pourtant les motards continuent à prospérer en Ontario.

Les enquêteurs se sont rendu compte que les membres de bandes de motards hors la loi n'ont pas tous les mêmes aptitudes ou intentions criminelles et tous ne sont pas riches et prospères.

Le temps est venu de cerner les cibles selon le niveau de complexité des activités et d'affecter les ressources disponibles dans les secteurs où les personnes coûtent le plus cher à la société.

Dans le passé, la "fraternité" était le mot d'ordre du motard. Les temps ont changé et maintenant c'est l'argent qui est le principal levier du motard. Les plus riches d'entre eux sont souvent les chefs. La richesse vient avant l'accession au pouvoir, non après.

Le membre moyen du club est loyal à celui qui le "rendra riche"

Aucune technique particulière au maintien de l'ordre ne réussira à supprimer les bandes de motards. C'est encore la concertation des efforts des corps policiers qui servira le plus utilement à cerner les cibles les plus importantes. Ce genre d'enquête coûte cher, prend beaucoup de temps et pourtant n'est-il pas logique de vouloir frapper en haut lieu?

Le fait de neutraliser dix motards "des échelons inférieurs" ne profitera pas autant à la société que de mettre hors de combat un seul motard "sophistiqué".

Tendances à long terme

Beaucoup de petites bandes de motards se sont dispersées dans les récents mois, principalement à cause de l'apparition de durs à cuire dans les bandes plus importantes. Le nombre réel des membres qui montrent leurs couleurs a baissé, mais l'Ontario est devenu le foyer d'un genre de motards encore plus violents. La plupart des membres qui ont "pris leur retraite" pendant l'année étaient ceux qui tenaient le moins à ce mode de vie et qui n'étaient pas prêts à subir la violence de la part d'une bande rivale.

Pour l'année prochaine, on prévoit encore plus de violence entre les membres des Satan's Choice et des Outlaws

Le Service des opérations policières conjointes a travaillé à une série de cas de violence. Commencée en 1981 et terminée en 1984, l'enquête s'est fondée sur les révélations de Cecil Kirby, un ancien membre des Satan's Choice, devenu informateur.

Le dossier Kirby révèle le niveau de violence qui existe déjà. Trois frères Commisso ont été l'objet de l'enquête et des poursuites.

Voici certaines accusations qui ont été portées dans cette affaire : avoir comploté un meurtre, avoir conseillé la perpétration d'un meurtre, avoir possédé des biens criminellement obtenus, avoir comploté une extorsion, avoir conseillé et encouragé la perpétration d'un acte criminel, avoir infligé des lésions corporelles, avoir comploté une fraude. Et voici les peines infligées aux coupables : 21⅓ ans d'emprisonnement pour Cosimo Commisso, et 14½ ans d'emprisonnement pour Rocco Commisso.

Michele Commisso, pour sa part, a écopé de 2½ ans d'emprisonnement, puis a été condamné pour un autre crime pour lequel le tribunal lui a imposé une peine suspendue et une période de probation.

Seize autres personnes ont été reconnues coupables de diverses infractions et condamnées à des peines représentant plus de 60 ans d'emprisonnement

Québec

30 bandes de motards hors-la-loi dans la province comptent environ 350 membres qui participent régulièrement à des activités criminelles

En 1984, les bandes de motards hors la loi étaient très actives et jugées largement responsables de la distribution de drogues au Québec.

Un groupe d'enquêteurs, réuni pour cerner les activités illicites des bandes, ont réussi à mener une lutte assez efficace contre les éléments criminels permanents – ou du moins ils ont réussi à les ralentir.

En 1984, les délits punissables reliés à la drogue ont entraîné 3 571 mises en accusation de motards et d'autres; cependant, les poursuites ont enregistré une baisse d'environ 15 p. cent par rapport à 1983.

Toutefois, la courbe de ces statistiques ne reflète pas l'envergure du trafic de la drogue qui persiste à jouer un rôle important dans les milieux criminels.

Les données recueillies par le Service de renseignements criminels de la Sûreté du Québec indiquent que les bandes de motards entretiennent toujours des rapports violents entre eux. Cette violence pourrait être à la hausse en 1985 en raison des revendications de territoires et d'une série de règlements de compte en 1983 et 1984.

Nouveau-Brunswick

Les bandes de motards sont toujours très actives au Nouveau-Brunswick

Les forces de l'ordre ont identifié actuellement 16 membres actifs et 9 membres associés des "Odins Wrath" à Saint-Jean. Ceux-ci entretiennent des rapports étroits avec les "Hells Angels" en Nouvelle-Écosse et au Québec. Leur principale source de revenu semble être les drogues.

Nos services ont également identifié 10 membres de la bande "Bacchus" dans la région de Moncton/Hillsborough qui continuent à s'associer avec des bandes connues de motards, mais sans être aussi en vue que les "Odins Wrath". Il n'est pas certain si leurs liens avec les "Hells Angels" sont aussi serrés que ceux des "Odins Wrath" ni s'ils s'allieraient aux "Hells Angels" s'ils étaient pressés de le faire.

Un membre de longue date de la bande "Bacchus" a été accusé en décembre 1984 de posséder 10 lbs de marihuana. Cette accusation étant la cinquième du genre, il a forfait son cautionnement et la police croit qu'il est aux États-Unis.

Vers la fin de l'été, un nouveau club connu sous le nom de "Vigies" a fait surface à Grand Sault au Nouveau-Brunswick. On a jusqu'à présent identifié six membres de la bande. L'un d'eux est accusé de meurtre et un autre de complicité après le fait. Trois autres ont comparu en cour pour répondre à sept accusations de possession d'armes et de drogues.

Cette bande a déjà été associée avec les "Odins Wrath" à Saint-Jean et les "Hells Angels" en Nouvelle-Écosse.

Une quatrième bande, les "Evil Ghosts", a également fait surface à Kedgewick au Nouveau-Brunswick. Il existe peu de renseignements à leur sujet, sauf le fait que l'un deux a prétendument été assassiné par des membres des "Vigies".

Manitoba

Au Manitoba, et plus particulièrement à Winnipeg, il y a deux bandes de motards : les "Los Brovos" et les "Silent Riders"

Depuis l'arrestation en 1984 du président des "Los Brovos" pour complot en vue de faire le trafic et l'importation des drogues, la bande se fait moins remarquer. Peu après cet événement, une nouvelle bande s'est formée et a pris le nom de "Lucifer's Image", mais elle n'a pas duré.

Puis, une autre bande du nom de "Silent Riders" a pris naissance et plusieurs des anciens membres des "Los Brovos" portent aujourd'hui les couleurs de ce nouveau groupe.

Les autorités cherchent à identifier les motards dirigeants et leurs activités criminelles actuelles.

On ignore à l'heure actuelle les répercussions qu'aura la récente création de la bande des "Silent Riders" sur les "Los Brovos" établis depuis longtemps.

Toutefois, il est important de signaler qu'un ex-membre des "Los Brovos" qui s'était joint aux "Silent Riders" a été abattu à son domicile à Winnipeg en juillet 1984.

En septembre 1984, le local des "Silent Riders", situé à Winnipeg, a été largement endommagé par l'explosion d'un dispositif qui avait été installé sur le toit

Le 24 novembre 1984, trois autres explosions ont ébranlé différents quartiers dans diverses parties de Winnipeg, aux petites heures du matin.

On a trouvé des engins explosifs dans deux sites résidentiels et un site commercial. Les trois lieux étaient reliés aux "Los Brovos".

Le même jour, à Lake Francis au Manitoba, un domicile relié aux membres de la bande fut endommagé par une explosion.

Il semble y avoir une forte dissension entre les deux bandes. Les "Los Brovos" craignent que leurs rivaux menacent leurs activités criminelles, notamment dans les domaines des drogues et de la prostitution.

AUTRES GROUPES DU CRIME ORGANISÉ AU CANADA

La lutte pour le pouvoir et le leadership en Ontario semble s'être relativement atténuée

La Mafia calabraise, appelée "N'dranghita", a cinq chefs à Toronto. Même si ces derniers sont censés être égaux, deux d'entre eux ont moins d'influence que les autres: l'un à cause d'une longue peine d'emprisonnement et l'autre, à cause du petit nombre de ses partisans.

"Cosca", selon la terminologie propre à la Mafia, signifie famille, groupe ou branche. On sait qu'une "cosca" de la Mafia calabraise, dirigée par deux individus, est établie dans une de nos plus petites villes. Ces deux individus de l'Ontario ont rencontré à l'occasion trois des chefs de Toronto.

Plusieurs membres de cette "cosca" de même que l'un des chefs de Toronto étaient membres de la "N'dranghita" dans le même village de Calabre en Italie. Après avoir immigré au Canada, ils ont poursuivi leur association.

La Mafia sicilienne prend de l'importance, mais elle n'a pas encore réussi à contrôler d'autres marchés que

celui de la contrebande et de la distribution de l'héroïne. Dans ce domaine, elle est la plus puissante.

L'influence des Cotroni, particulièrement sur l'Union des employés d'hôtel, motel et restaurant et la boxe professionnelle, ne semble pas s'être accrue outre mesure.

Le groupe Volpe s'est littéralement désintégré depuis le meurtre de Paul Volpe en novembre 1983

Sans leur chef pour les diriger, les partisans de Paul Volpe se sont séparés et ce groupe n'existe plus.

La Cosa Nostra existe en Ontario et elle compte des représentants qui restent fidèles à l'ancienne famille Magaddino de Buffalo, dans l'État de New York.

La Cosa Nostra s'efforce d'obtenir le contrôle du jeu et du prêt à usure dans le sud de l'Ontario. Elle a également des représentants fidèles à la famille de Buffalo dans la région de Niagara.

Une opération policière conjointe visant les Chinois a été mise sur pied en 1976-1977 après une suite de cas d'extorsion dans le quartier chinois de Toronto et les révélations faites dans un programme télévisé de Radio-Canada sur les infâmes "Cinq dragons"

À ses débuts, l'opération policière conjointe responsable du "Projet Quai" réunissait des membres de la G.R.C., de la Sûreté de l'Ontario et du S.P. du Grand Toronto.

Les policiers ont découvert un genre de crime organisé connu sous le nom de "Triades". Ces "Triades" existent en Chine depuis le dix-septième siècle.

Ils ont constaté qu'une "Triade" classique, le "Kung Lok", prospérait à Toronto. Ce groupe fonctionnait ici avec une certaine autonomie, mais il était dirigé par un groupe parent de Hong Kong. Ses seuls rivaux à Toronto à ses débuts étaient une bande de jeunes chinois nord-américains connus sous le nom de "Ghost Shadow".

L'opération policière conjointe a donc appris à comprendre la structure du crime organisé chinois qui est inégalée en Amérique du Nord. De plus, elle a réussi à démontrer que ces bandes étaient dirigées, dans la plupart des cas, par des "Triades" de Hong Kong.

Aujourd'hui, l'opération conjointe comprend des représentants de la G.R.C. et du S.P. du Grand Toronto, et reçoit de l'aide technique et financière de la Commission de police de l'Ontario.

L'opération conjointe a réussi à neutraliser les deux principales cibles, le "Kung Lok" et le "Ghost Shadow", mais d'autres groupes ont pris naisssance.

Le plus récent groupe établi à Toronto est la "Triade 14K".

Il s'agit de la plus grosse "Triade" à l'extérieur de Hong Kong et elle dirige la culture de l'opium et sa transformation en héroïne dans la région du Triangle d'or. Ce nouveau groupe inquiète particulièrement l'opération conjointe.

En 1997, la colonie de Hong Kong sera prise en charge par le gouvernement communiste de la République populaire de Chine

Les cinq millions de Chinois qui vivent à Hong Kong s'inquiètent de leur avenir. Près de trois millions de ces gens sont des réfugiés de pays communistes. Les "Triades" ne pourront absolument pas survivre sous le régime communiste. C'est pourquoi, la question la plus importante pour l'Amérique du Nord en général et pour Toronto en particulier est la suivante : SI HONG KONG EST ACTUELLEMENT LE SIÈGE DES "TRIADES", OÙ SERA CE SIÈGE EN 1997?

Compte tenu du grand nombre prévu d'immigrants de Hong Kong et de leurs gros investissements d'argent dans des propriétés et des entreprises au Canada, il est impératif que les gouvernements, les services de police et le service d'immigration entretiennent d'étroits rapports pour veiller à ce que les sociétés des "Triades" ne transfèrent tout simplement pas leurs biens et leurs opérations ici.

L'arrivée massive des réfugiés vietnamiens vers la fin des années 70 et le début des années 80 soulève un autre problème

Parmi les réfugiés se trouvaient beaucoup de jeunes hommes célibataires dont un bon nombre se livraient à des activités criminelles dans leur pays.

Comme ces jeunes gens ont de la difficulté à se trouver un emploi légitime, ils se tournent vers le crime.

Les bandes de Vietnamiens installées à Toronto se livrent à des meurtres, à des vols à main armée, à des extorsions, au vol à la tire et à d'autres crimes.

En 1983-1984, elles ont défié le "Kung Lok" en dévalisant ses maisons de jeu. Victorieuses, elles ont dirigé ces établissements jusqu'à ce que les autorités policières les forcent à les fermer.

Les bandes de jeunes Chinois et Vietnamiens en Colombie-Britannique

L'année 1984 a aussi connu une hausse des activités des bandes de jeunes orientaux en Colombie-Britannique, particulièrement celles reliées aux actes de violence.

Les enquêteurs rapportent de nombreux affrontements entre les divers groupes, qui en général, sont armés. Ils ont enquêté sur six tentatives de meurtre en cette même année.

Les quatre bandes de jeunes qui sont actifs dans la région des basses terres sont les Red Eagles, les Lotus (Chinois), les Viet Ching et les Jung Chieng (Vietnamiens).

Ces bandes se livrent à divers crimes : extorsion, vol à main armée, cambriolage, voie de fait et escroquerie à la carte de crédit. Les renseignements indiquent que certains membres de ces bandes importent et distribuent de l'héroïne.

Crime chez les Noirs dans le Grand Toronto

À l'heure actuelle, l'escouade sur le crime dans la communauté noire surveille quatre catégories générales de crimes dans la communauté noire.

Il s'agit des armes à feu, du trafic des drogues, des vols à main armée et des cambriolages.

Les renseignements recueillis par l'escouade indiquent qu'un nombre croissant de criminels noirs se munissent de diverses armes.

Ces armes à feu vont des carabines de calibre M16 à des armes de poing de calibre .357 et .44. Les membres de l'escouade cherchent à identifier la provenance de ces armes et les responsables de leur importation et distribution.

L'importation et le trafic des drogues augmentent dans la communauté noire et la principale drogue est la cocaïne

Les renseignements que nous possédons jusqu'à présent, semblent indiquer l'arrivée de quantités croissantes de cocaïne sur le marché et que l'augmentation de la consommation de cette drogue se poursuivra au sein de la communauté.

Le trafic de cocaïne chez les noirs semble augmenter au détriment de la marihuana.

Cette situation est attribuable en partie au fait que la cocaïne coûte de moins en moins chère, qu'elle arrive en plus grande quantité et que les profits à en tirer sont plus alléchants.

Le nombre de vols et de cambriolages augmente dans la communauté et dans bien des cas, les auteurs sont armés

Par exemple, un certain Lewander Savoury a été tué d'une balle, au cours du vol d'une station-service sur la rue Jane-Finch à Toronto. Ainsi, on a pu résoudre par la suite neuf vols à main armée et un meurtre.

Les vols à l'étalage deviennent un problème grave alors qu'un grand nombre sont perpétrés par des immigrants entrés au pays illégalement et qui se répartissent en petits groupes pour commettre leurs crimes dans toute la ville. On cherche continuellement à établir l'identité de ces groupes.

L'escouade sur le crime dans la communauté noire a conclu que trois catégories de crimes sont étroitement liés. Il semble y avoir actuellement un lien étroit entre le trafic des armes, le trafic des drogues et les vols de tout genre.

Les autorités policières du Québec ont collaboré avec la police italienne dans leur lutte à en finir avec la Mafia en Sicile

Les données sur le crime organisé révèlent que le clan sicilien exerce un contrôle considérable dans le nord et le centre de Montréal. Ce clan contrôle en partie l'importation et la distribution d'héroïne et de cocaïne.

Le clan entretient également des liens avec les groupes criminels canadiens-français, juifs et irlandais.

L'un des principaux chefs du crime organisé, Vincent Cotroni, est décédé en août 1984. Son frère, Frank Cotroni, est encore en prison à Montréal et les États-Unis demandent son extradition.

Pasquale Di Nunno, condamné à 35 ans de prison en Caroline du Nord en 1982, a été déporté en Italie en

avril 1984. Il est revenu au Canada plus tard et, en décembre 1984, il était arrêté en Italie pour trafic d'héroïne.

Le clan Dubois est toujours actif dans les domaines de la drogue, de la protection et des prêts à usure.

Le meurtre, en novembre 1984, de Peter Frank Ryan, important importateur de drogues, a donné lieu à des représailles sous forme d'une explosion qui a fait quatre morts à Montréal.

En septembre 1984, un comité a été chargé d'étudier la question de l'infiltration du crime organisé dans le sport de la boxe en analysant les données dans les dossiers de diverses forces policières au Québec. Un rapport contenant des recommandations sera présenté au ministère de la Justice du Québec en vue de rétablir l'ordre dans le domaine de la boxe professionnelle au Québec.

CRIMES VIOLENTS

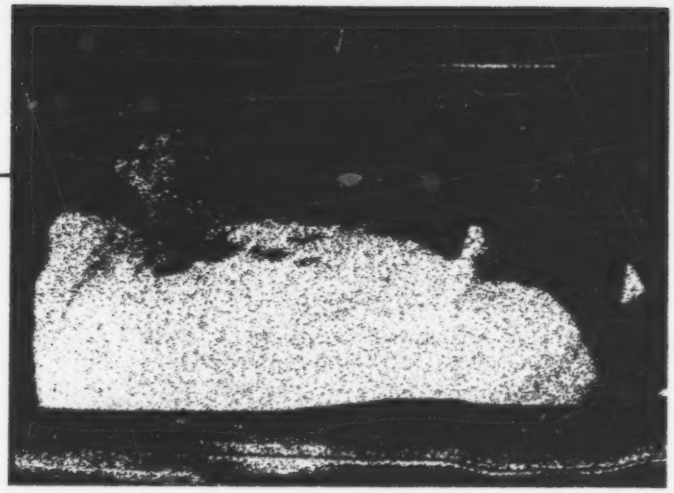

Les vols à main armée à Terre-Neuve

Le nombre de vols à main armée perpétrés à Terre-Neuve a monté en flèche, surtout à Saint-Jean. Le nombre de vols de caisses de dépanneurs et de stations-service a augmenté de 150 % cette année, par rapport à 1983, pour s'établir à 48.

D'après une analyse effectuée par le Bureau des renseignements criminels de Terre-Neuve, un seul individu, aidé de diverses autres personnes, avait perpétré environ 30 % de ces vols. L'individu en question attend actuellement son procès pour des accusations de vol.

Tueurs à gages en Colombie-Britannique

Les informations recueillies indiquent qu'un certain groupe d'individus seraient impliqués dans des affaires de meurtre sur demande survenus dans la province; toutefois, il n'existe aucune preuve. Il semble que ces meurtres soient l'aboutissement d'une rivalité criminelle ou de transgressions territoriales.

En Ontario, condamnation d'un individu sans le cadavre de la victime

Une enquête s'est amorcée par suite des renseignements recueillis par le S.P. régional de Waterloo selon lesquels un certain Roy Walz aurait été tué en 1977 par Robert Playford.

L'enquête a révélé que l'on avait disposé du cadavre de la victime de façon à ce qu'il ne soit jamais retrouvé.

Une opération conjointe dirigée par le S.P. régional de Waterloo et la Sûreté de l'Ontario a abouti à l'arrestation de trois personnes sous 17 chefs d'accusation de meurtre, de complot en vue de commettre un meurtre, de vol et d'utilisation d'une arme à feu pour commettre un acte criminel.

Robert Playford, la principale cible de l'opération, a été reconnu coupable de meurtre et condamné à 25 ans d'emprisonnement.

Résolution d'une affaire de règlement de compte à Hamilton

Le règlement de compte qui a coûté la vie à un membre connu du crime organisé, Domenic Racco, a été partiellement résolu par le Service des opérations conjointes à Hamilton, après des années de surveillance. Le Service poursuivra ses enquêtes pour dépister les chefs du crime organisé de Hamilton.

Par suite d'enquêtes sur d'importants trafiquants de drogues, le Service a pu fournir au S.P. régional de Hamilton les preuves nécessaires pour inculper du meurtre de Racco des chefs de la pègre installés dans la région de Hamilton.

Des enquêteurs sur les homicides ont été affectés au Service et, à la suite d'une action concertée, quatre personnes ont été accusées chacune de meurtre et de complot en vue de commettre un meurtre. Tous attendent leur procès.

Attaque d'un camion blindé au Québec

En décembre 1983, des bandits armés ont attaqué un employé de la Brinks à Sherbrooke et se sont enfuis avec 52 000 $.

Par la suite, une opération conjointe, formée de policiers de Sherbrooke, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et de la Sûreté du Québec ont mené des enquêtes entraînant l'arrestation des trois personnes au Texas aux États-Unis.

Actes de violence commis par des personnes mentalement perturbées

Il ne s'est produit à peu près aucun acte de terrorisme au Québec en 1984.

Cependant, deux crimes importants, qui semblaient être l'oeuvre de terroristes, ont été perpétrés par des personnes perturbées mentalement.

Il s'agissait d'abord d'une explosion à la Gare centrale du CN à Montréal qui a entraîné la mort de trois personnes.

Ensuite, un caporal des Forces canadiennes, Denis Lortie, a fait irruption dans l'Assemblée nationale et tué trois personnes.

Explosion de bombes à Montréal – la marque distinctive du crime organisé

En 1984, des bombes ont explosé dans deux supermarchés de la région de Montréal, causant des dommages considérables, mais heureusement, aucune perte de vie.

En 1983-1984, il s'est produit des explosions de bombes dans 14 voitures. Quatre d'entre elles ont été reconnues comme des règlements de compte parmi les bandes de motards. Ces incidents ont entraîné la mort de quatre personnes et des blessures à une cinquième.

Le terrorisme – Action directe

En 1982, un groupe se faisant connaître sous le nom de "Action directe" a revendiqué la responsabilité d'une suite d'actes terroristes criminels.

Il y a eu entre autres l'attentat à la bombe de la station de B.C. Hydro dans l'île de Vancouver, l'attentat à la bombe de l'usine Litton à Toronto et l'incendie de trois magasins "Red Hot Video" à Vancouver.

Par ces attentats, les membres d'Action directe voulaient protester contre l'armement nucléaire et revendiquer les droits des femmes.

Après plusieurs mois d'enquête au Canada, cinq personnes ont été arrêtées en janvier 1983 en Colombie-Britannique. Un total de 24 chefs d'accusations a été porté contre ces personnes relativement à ces attentats. Elles ont été condamnées et en mai 1984, elles ont commencé à purger leurs peines qui allaient d'un an d'emprisonnement à l'emprisonnement à vie.

Activités terroristes des Arméniens

Le Canada a connu en 1982 deux actes de terrorisme attribuables à des organisations terroristes internationales arméniennes.

Un groupe connu sous le nom de Commandos justiciers pour le génocide arménien a revendiqué la responsabilité de l'assassinat de l'attaché militaire turc, le colonel Atilla Altikat, survenu à Ottawa en août 1982.

Une équipe composée de membres de la G.R.C. et du S.P. d'Ottawa enquête toujours sur ce meurtre.

L'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie s'est dit, elle, responsable de l'attentat contre Kani Gungor de l'ambassade de la Turquie à Ottawa, qui a été gravement blessé en mars 1982.

Quatre personnes d'origine arménienne ont été arrêtées relativement à cette dernière affaire et subissent actuellement leur procès.

Depuis 1982, et jusqu'à très récemment, les actes terroristes sont beaucoup moins nombreux au Canada. Cependant, ils semblent avoir pris de l'ampleur partout ailleurs dans le monde.

Compte tenu des attentats qui ont eu lieu au Canada, le pays n'est pas à l'abri de ces attaques.

Pour rester au courant des efforts déployés pour réprimer cette menace terroriste dans notre pays comme à l'étranger, l'un des meilleurs moyens à prendre consiste à établir un bon réseau de renseignements et de les diffuser en temps opportun à tous les niveaux.

Les infractions aux lois sur les armes à feu sont directement liées au nombre de vols à main armée, de meurtres et d'actes terroristes commis

D'après une étude d'un échantillon des rapports produits au Canada, les infractions aux lois sur les armes à feu continuent de poser un grave problème.

Des rapports des services de renseignements provenant de la Colombie-Britannique indiquent qu'à l'occasion, les armes automatiques entrées en contrebande au pays se vendent sur le marché.

Après la saisie d'une grande quantité d'armes à feu transportées de l'Alberta au Montana, aux États-Unis, les autorités ont perquisitionné un domicile d'Edmonton. La Section des douanes et accise de la G.R.C. en collaboration avec le S.P. d'Edmonton ont saisi des armes automatiques, des tubes explosifs, des obus, des grenades ainsi que des mitrailleuses de calibre 50 et des munitions.

En décembre 1984, le bureau local de Douanes Canada à St. Catharines en Ontario a localisé une cargaison de pièces d'armes en provenance de la Roumanie.

La cargaison comprenait des pièces de fusils d'assaut russes AK47, des chargeurs conventionnels et d'autres à tambours; le tout était évalué à 27 000 $.

Le destinataire était un homme de St. Catharines. L'enquête a mené à l'arrestation d'un individu par les Douanes américaines de Buffalo dans l'État de New York, après une tentative de faire entrer en contrebande diverses pièces d'armement au pays. Il semble qu'il tentait de les vendre à un marchand d'armes bien connu de Buffalo.

À Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, le Service de renseignements criminels surveille un criminel et contrebandier qui aurait présumément volé 100 carabines aux États-Unis, puis les aurait entrées illégalement au Canada pour en revendre un certain nombre dans la région de St. Stephen.

Au cours de l'année, il semble qu'en Nouvelle-Écosse plusieurs vols d'armes à feu (la plupart des carabines) aient servi à la "13th Tribe" ("Hells Angels") à se monter un arsenal.

Lorsque les "Hells Angels" sont passés par la Nouvelle-Écosse au cours de leur randonnée vers Terre-Neuve on a constaté que plusieurs d'entre eux transportaient des fusils à crosse escamotable.

Récent jugement interdisant la possession d'armes à feu

En 1984, en Alberta, une cour d'appel a confirmé le jugement d'un tribunal inférieur qui interdisait la possession d'une arme à feu à un membre d'une bande de motards qui en portait les couleurs. Il était également établi en droit que le fait même de porter les couleurs d'une bande de motards indiquait qu'un individu était associé à celle-ci.

PORNOGRAPHIE

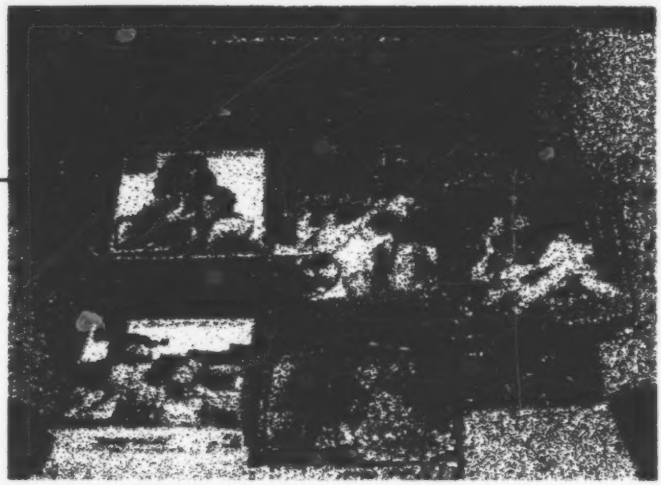

La plupart des biens saisis en 1984 étaient des bandes magnétoscopiques et des revues pornographiques

À Terre-Neuve, on a saisi 260 bandes magnétoscopiques pornographiques valant quelque 15 000 $. Ce matériel semble provenir des États-Unis, mais il est distribué au Canada, soit dans des débouchés de bandes magnétoscopiques, soit sur le marché noir.

Au Nouveau-Brunswick, les autorités estiment qu'il y a plus de 200 débouchés de bandes magnétoscopiques qui présumément vendent des films pornographiques "durs", y compris des films de sexe violents. Des saisies ont été faites dans la région de Fredericton et les inculpés subissent actuellement leur procès.

Le S.P. de Saint-Jean (N.-B.) a saisi 4 461 exemplaires de diverses revues présumément pornographiques et les inculpés attendent leur comparution devant les tribunaux.

La Police de London a également saisi un grand nombre de bandes magnétoscopiques et de revues valant de 10 000 à 15 000 $. Le matériel provenait des États-Unis ou d'Europe et se vendait dans les commerces de bandes magnétoscopiques de la région.

Plus de 4 000 revues pornographiques à thème sado-masochiste ont été saisies au début de 1984 dans trois kiosques de magazines de la rue Yonge à Toronto.

Des cassettes vidéo et des revues pornographiques sont faciles à obtenir sur le marché des Prairies et de la côte Ouest

Moins de cinq pour cent des articles saisis cette année portaient sur la pédophilie.

Des opérations menées par les services conjugués spéciaux, le FBI et le S.P. de New York ont entraîné l'appréhension et la condamnation d'un Américain connu sous le nom du "Porno Prince of Times Square" de New York. Les bandes et le matériel saisis valaient au détail plus de 3 millions de dollars.

Au cours de l'enquête, on a découvert que l'individu prévoyait organiser un réseau de distribution semblable au Canada.

La confusion juridique

Le problème commun à toutes les juridictions consiste à établir où se situe la limite entre l'obscénité et la décence.

Le Code criminel définit ainsi ce qui est "obscène" :

"est réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles, ou de choses sexuelles et l'un quelconque ou plusieurs des sujets suivants, à savoir : le crime, l'horreur, la cruauté et la violence."

Les douaniers et les policiers respectent le Code, mais tous n'interprètent pas de la même façon la notion d'obscénité au Canada

Certaines publications approuvées par les douaniers font l'objet de poursuites criminelles dans certaines villes, alors qu'elles se vendent sans controverse dans d'autres.

Pendant plusieurs années, l'affaire qui servait de repère en matière d'obscénité était le jugement rendu en 1974 par la Cour d'appel du Manitoba qui interdisait la projection du film "Dernier tango à Paris".

Un juge a déclaré que les films dont les principales caractéristiques étaient des actes sexuels comme les rapports sexuels, la fellation, le cunnilinctus, les rapports sexuels en groupe ou le lesbianisme étaient obscènes aux termes du Code criminel.

Toutefois, dans le jugement écrit qu'a rendu le juge Patrick Ferg de la Cour du banc de la Reine du Manitoba en juillet 1984, il déclare que les films sur bandes magnétoscopiques qui montrent des choses comme les rapports sexuels entre deux ou plusieurs personnes, le lesbianisme, la fellation et le cunnilinctus sont acceptables s'ils ne sont pas trop explicites et s'ils ne dépeignent pas la dégradation sexuelle d'êtres humains, la pédophilie, la bestialité ou la cruauté et la violence sexuelles.

Le juge Ferg a écrit qu'il fondait son jugement sur ce qu'il estimait être les normes sociales canadiennes contemporaines concernant la pornographie.

Cette décision est considérée comme établissant de nouvelles normes beaucoup plus libérales en matière d'obscénité pour le Manitoba.

Poursuites judiciaires en vertu de la Loi sur les droits d'auteur par des Californiens

Un individu représentant une association de producteurs de la côte ouest, qui serait en fait un groupe de producteurs de films pornographiques de Los Angeles, a obtenu une ordonnance fondée sur le jugement "Anton Pillar" de la Cour suprême à Victoria (C.-B.).

Cette ordonnance est rarement appliquée sauf pour obtenir les éléments de preuve à l'appui d'infractions à la Loi sur les droits d'auteur.

Les policiers se sont intéressés à cette affaire, étant donné qu'elle était la première du genre entreprise par les partisans californiens de la pornographie pour mettre fin à la piraterie locale.

JEU

Le jeu illégal au Canada rapporte des milliards de dollars par an

Le jeu illégal comme tel semble être une activité peu dangereuse.

Cependant, les recettes ainsi engendrées par le crime organisé servent à subventionner une foule d'autres activités beaucoup plus déplorables, comme le trafic des drogues et l'infiltration de criminels dans des commerces légitimes.

La dernière nouveauté dans le domaine consiste en l'introduction de jeux vidéo "inoffensifs" qui offrent des parties gratuites à tous ceux qui obtiennent un pointage élevé.

Ces machines se trouvent généralement dans des salles de jeux automatiques, des établissements ayant une licence de débit d'alcool, des petits restaurants, des dépanneurs et des centres commerciaux.

Les policiers se sont rendu compte que ces machines vidéo étaient souvent transformées en machines à sous illégales par les gens qui contrôlent l'établissement. Ceux-ci en effet remboursent parfois les parties non jouées.

Ce manège semble se pratiquer dans tout le pays et selon nos derniers renseignements, certaines de ces salles de jeux électroniques serviraient au blanchissage des recettes provenant d'activités illégales.

Les zones "grises"

Au Québec, on rapporte un nombre considérable de clubs, de bars et de salles de jeu où il existe des machines électroniques en violation de l'article 185(1) du Code criminel.

En 1976, le gouvernement canadien a donné le feu vert aux machines électroniques à la condition que l'exploitant ou le propriétaire ne versent aucun paiement pour les parties non jouées.

Les jeux qui peuvent se jouer sur les machines électroniques sont le "Black Jack Video", le "Poker Video" le "One-Armed Bandit" et le "Bingo".

Pour exploiter ces machines, il suffit d'obtenir un permis au coût de 500 $.

Les forces policières éprouvent de la difficulté à recueillir des preuves d'exploitation illégale de ce genre de machines et la situation est déjà incontrôlable.

La Société Loto-Québec a soumis un plan au gouvernement du Québec concernant la faisabilité de l'exploitation de salons de jeu et d'une loterie vidéo. L'expérience prévoit l'ouverture de deux ou trois salons de jeu à Montréal et, si elle s'avère une réussite, dans d'autres principales villes de la province.

Les forces policières ont revu les plans et prétendent que le crime augmenterait, bien qu'elles ne puissent dire de combien. On craint que le crime organisé s'immiscerait dans cette nouvelle forme de jeu et, par conséquent, on s'inquiète des possibilités de fraude et d'escroquerie.

Depuis 1979, la Régie des Loteries et Courses du Québec a permis l'exploitation de tables de "blackjack" dans les foires agricoles au Québec.

En 1984, les forces policières au Québec ont rapporté 232 crimes liés au jeu ou au pari et 204 crimes connexes.

PROSTITUTION

La prostitution offerte par les call-girls, les services d'escorte, les salons de massage et dans la rue est un marché florissant dans les Maritimes

Ce commerce est dirigé par les proxénètes, les entremetteuses et les bandes de motards. Un petit nombre de prostituées travaillent seules, mais c'est l'exception.

Les prostituées regroupent des enfants aussi jeunes que neuf à douze ans, des adolescent(es) (généralement en fuite) et des femmes dans la vingtaine, la trentaine et la quarantaine.

La plupart des prostitués mâles par contre sont plutôt jeunes et intéressent presque exclusivement les homosexuels.

Depuis quelques années, les efforts des policiers dans ce domaine sont entravés. En effet, l'interprétation des articles du Code criminel qui traitent de racolage, de maisons de débauche et de proxénétisme faite par les tribunaux, empêche les policiers d'obtenir la condamnation des inculpés dans la plupart des cas.

Même les arrêtés municipaux pour la lutte contre la prostitution n'ont mené nulle part, soit parce que les prostituées ont changé de "lieu de travail" dans un même secteur ou parce que ces articles de loi ont été déclarés inconstitutionnels.

PIRATERIE

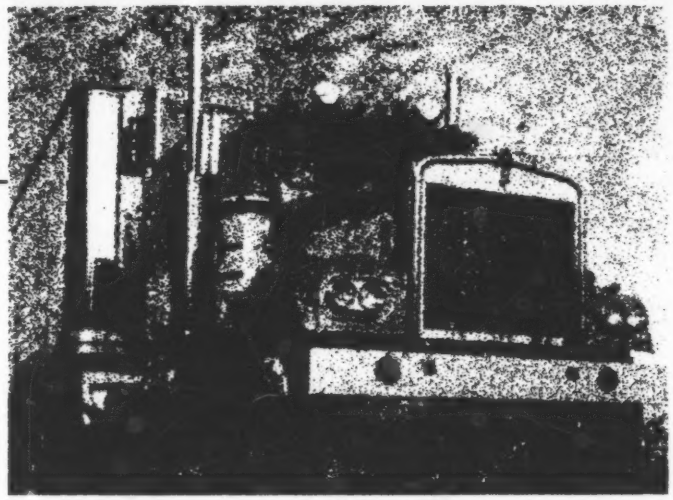

Des réseaux de piraterie de camions hautement organisés sont actifs au Canada central et dans l'Ouest

En 1984, le Service de renseignements criminels de la Colombie-Britannique a signalé cinq vols de semi-remorques.

Ces véhicules contenaient des revêtements en cèdre et des matériaux de construction valant environ 60 000 $, ainsi que 1 104 caisses d'alcool Hiram Walker estimées à 70 000 $.

De mai à septembre 1984, un réseau de voleurs de camions s'est manifesté au Manitoba et en Saskatchewan.

Pendant la même période, on a entreposé des cargaisons volées de semi-remorques, contenant des matériaux de construction, des vêtements, des téléviseurs, des magnétoscopes, etc., dans au moins trois endroits distincts de Winnipeg.

Une enquête a mené à la récupération de biens évalués à environ 1,5 million de dollars.

En Ontario, grâce à des renseignements recueillis sur une période de deux ans, on a découvert qu'un groupe de criminels hautement organisé s'attaquait aux camionneurs indépendants

Ils se spécialisaient dans le vol, le transport et le recel de cargaisons entières de biens de valeur.

Les opérations des criminels s'effectuaient en Ontario et dans certaines parties de New York et du New Jersey et ces individus avaient des relations dans des "familles" du crime organisé dans ces deux États.

À cause de l'ampleur du réseau et des diverses compétences juridiques concernées, il fallait l'intervention d'un service d'opérations policières conjointes, composé de membres du S.P. du Grand Toronto, de la Sûreté de l'Ontario, du S.P. de Peel, du S.P. régional de Durham et du S.P. de London.

L'enquête a mené à l'arrestation de onze personnes pour 49 accusations distinctes. La marchandise récupérée valait plus de 1 million de dollars.

Une autre enquête conjointe, menée par les policiers du Grand Toronto, de la Sûreté de l'Ontario, de Peel, de York, de Durham et de Waterloo a mené à la découverte de biens volés d'une valeur de 418 600 $, faisant partie d'une cargaison de 2,8 millions. Dans ce cas-ci, treize personnes ont été inculpées pour 48 accusations distinctes. Plusieurs des inculpés sont toujours devant les tribunaux.

En 1984, il y a eu dix-huit autres opérations conjointes en Ontario.

La Commission de police de l'Ontario a aidé de diverses façons, soit en fournissant du matériel, des voitures louées ou des ressources financières.

Même si les statistiques ne rendent pas toujours justice au succès des opérations, on peut dire que quatre des opérations de moindre importance ont entraîné l'arrestation de 49 personnes pour 129 accusations distinctes, ainsi que la découverte ou la saisie de biens valant 116 000 $.

Piraterie de camions au Québec

À titre d'une nouvelle stratégie en 1984, le Bureau de recherches du Québec sur le crime organisé (B.R.Q.C.O.) a pu utiliser une analyse entreprise par le Service de renseignements criminels de la Sûreté du Québec, fondée sur les données recueillies auprès des diverses forces policières au Québec et portant sur le phénomène des actes de piraterie exercés sur des camions.

En 1984, il s'est produit 98 actes de piraterie, dont la moitié sur le territoire du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

La plupart de ces vols ont eu lieu la nuit sur les stationnements de compagnies de transport où des semi-remorques et leur cargaison sont de passage ou sur le point de partir. Généralement, ces semi-remorques sont tirées par des tracteurs volés ailleurs ou loués à l'avance.

Les enquêteurs de la police ont rapporté que les voleurs appartiennent à des bandes organisées qui se spécialisent dans le recel de marchandises volées. En 1984, la police a seulement recouvré 7,4 % des biens volés d'une valeur de 4 millions de dollars.

D'après les affaires réglées, il ressort qu'il y a collusion continuelle entre certains chauffeurs de remorques et certains membres du personnel d'entrepôt.

Après les vols, les semi-remorques sont cachées dans des entrepôts loués, d'où les marchandises volées sont écoulées très rapidement par l'entremise d'un réseau déjà existant.

CONTREBANDE

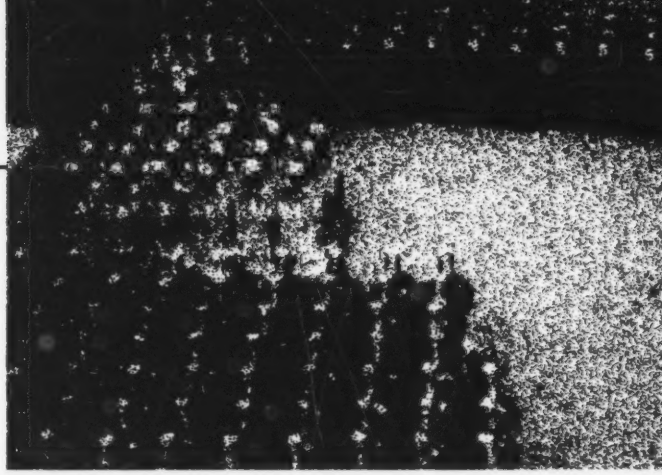

La contrebande des cigarettes et de l'alcool : problème des Maritimes

L'entrée en contrebande à Terre-Neuve de cigarettes et d'alcool provenant des îles françaises Saint-Pierre et Miquelon, ainsi que des États-Unis présente toujours un problème.

En 1984, on a effectué cinq saisies représentant 3 880 cartouches de cigarettes et valant en taxe de vente 38 000 $.

L'application de la Loi sur les douanes par les membres de la Section de l'exécution générale des lois de la G.R.C. à Gander et par les détachements locaux, a entraîné des saisies d'alcool provenant de Saint-Pierre et Miquelon et représentant en droits de douane plus de 24 000 $, ainsi que l'inculpation de douze individus.

En Nouvelle-Écosse, plusieurs groupes hautement organisés se livrent à l'entrée en contrebande de cigarettes. Ils ont été identifiés et l'enquête sur leurs activités se poursuit.

Même avec des saisies de plus de 80 caisses, certains contrebandiers se font encore aujourd'hui jusqu'à quelque 10 000 $ par semaine.

Voici comment ces individus arrivent à toucher d'aussi gros profits :

En Nouvelle-Écosse, les autochtones ont le droit d'acheter jusqu'à 10 caisses de cigarettes par jour, sans payer la taxe provinciale. Une caisse contient 50 cartouches à 8,56 $ l'unité.

Toutefois, le coût des cigarettes au Nouveau-Brunswick est de 14,56 $ la cartouche.

Un jour, un individu de Fredericton a acheté de grosses quantités (50 caisses et plus) de cigarettes au prix demandé aux autochtones. Il a par la suite revendu la marchandise au Nouveau-Brunswick, où il a fait des profits substantiels, tout en vendant ses cigarettes 4 $ la cartouche de moins que les grossistes.

Il touchait 9 000 $ en profits par voyage.

Constatant son succès, d'autres se sont lancés dans l'aventure.

Selon le ministère de la Taxe sur le tabac, le gouvernement du Nouveau-Brunswick perd ainsi plus de 2 millions de dollars par an.

On entre également en contrebande des cigarettes en Ontario en passant par le Nouveau-Brunswick

On a saisi en Ontario une cargaison de 300 caisses de cigarettes évaluée à 206 400 $.

Ce commerce peut s'avérer très lucratif et les risques sont minimaux si on les compare à ceux qu'entraînent d'autres formes de crimes.

En 1984, les saisies effectuées au Nouveau-Brunswick se sont élevées à 291 928 $ au détail, pour un montant de 120 300 $ en taxe de vente.

En Ontario, les saisies se sont élevées à 526 344 $ au détail, pour un montant de 216 900 $ en taxe de vente.

Entrée illégale de plus en plus d'étrangers

L'immigration illégale se réalise de deux façons : l'entrée en contrebande d'étrangers pour le trafic des drogues ou l'immigration illégale aux États-Unis et l'utilisation accrue de passeports et de visas falsifiés ou contrefaits, étrangers et canadiens.

Iraniens

Depuis deux ans, des milliers d'Iraniens se sont présentés aux ports d'entrée du Canada demandant le statut de réfugiés. La plupart de ces personnes ont obtenu des passeports et visas falsifiés ou contrefaits de groupes criminels organisés spécialisés dans le domaine.

Ces groupes organisés se retrouvent dans tout l'Europe, au Canada et aux États-Unis.

Pour la plupart, cette demande d'asile politique est l'une des étapes franchies par les immigrants qui aspirent à entrer illégalement aux États-Unis.

Voici certaines caractéristiques importantes de la façon de procéder :

– Dans nombre de cas, l'aspirant réfugié aura franchi plusieurs frontières sans se déclarer "réfugié" avant d'arriver au Canada.

– Dans la plupart des cas, les individus portent des documents de voyage falsifiés ou contrefaits et se servent d'un nom d'emprunt.

– Il y a très peu d'aspirants réfugiés qui sont détenus pendant qu'on attend la confirmation de leur identité ou la vérification de leurs antécédents.

– La province de Québec fournit de l'aide sociale aux aspirants réfugiés pendant que ceux-ci attendent les résultats de leur démarche. Environ 90 % des aspirants réfugiés s'adressent au Québec.

L'entrée possible au Canada de groupes terroristes ou criminels sous le déguisement de réfugiés demeure constante, étant donné que très peu des identités sont confirmées par les gouvernements appropriés (bien qu'on essaie par l'intermédiaire d'Interpol d'établir l'identité de criminels connus, lorsque Immigration Canada a obtenu des empreintes digitales). En général, on suppose que les aspirants réfugiés sont effectivement ceux qu'ils prétendent être.

Chinois

Le nombre de Chinois qui entrent illégalement au Canada augmente et leurs techniques se sont perfectionnées depuis quelques années. On s'attend à ce que le phénomène prenne de l'ampleur avec l'approche de l'expiration du bail britannique concernant Hong Kong.

On sait qu'il y a plusieurs réseaux d'individus qui amènent illégalement au Canada des gens de Hong Kong. Certains d'entre eux viennent même originalement de la République populaire de Chine. Il y a plusieurs façons d'entrer au Canada. La plus courante consiste à se munir de visas ou de documents de voyage falsifiés ou contrefaits à destination de l'Amérique du Sud, avec escale à Vancouver pour obtenir une correspondance aérienne en passant par Montréal ou Toronto.

Une fois en sol canadien, les étrangers se rendent à Toronto ou à Montréal d'où ils atteignent les États-Unis.

S'ils sont interpellés à Vancouver, ils demandent le statut de réfugiés et prétendent ne pas être la personne indiquée dans le document de voyage, mais venir de la République populaire de Chine. Une fois la demande présentée, l'individu est relâché jusqu'à la conclusion de l'enquête (qui peut prendre jusqu'à deux ans). Il en profite alors pour entrer en contact avec des contrebandiers au Québec ou en Ontario et l'opération continue.

Un commerce très organisé et très lucratif

Les enquêtes que mène la G.R.C. dans l'est de l'Ontario depuis plusieurs années révèlent que ce commerce est très organisé et très lucratif. On a découvert qu'il en coûte de 2 000 à 3 000 $ à chaque étranger désireux d'entrer illégalement aux États-Unis.

On a aussi découvert que les bandes de motards se livrent à cette activité. Selon une source, ce qui les intéresse le plus, c'est la contrebande d'armes et de drogues en échange de leurs services.

Drogues et contrebande

Les liens entre l'entrée illégale d'étrangers et celle de la drogue ont été établis dans deux affaires distinctes, l'une à Toronto et l'autre à Montréal.

Dans les deux affaires, des Jamaïquains avaient reçu des faux passeports pour se rendre au Canada en échange de drogues qu'ils devaient transporter avec eux; ici, il s'agissait de marihuana. Les passeurs étaient des gens qui avaient été déportés du Canada et ne pouvaient plus y revenir sous leur vrai nom.

L'immigration illégale continue de poser un problème aux autorités. On peut dire toutefois qu'elle sert souvent à l'exécution d'autres activités criminelles et mérite qu'on y porte davantage attention, surtout dans les services antidrogue, de renseignements, de protection et les grands services de police municipaux.

On propose de nombreuses méthodes de lutte contre les problèmes reliés directement ou indirectement à l'immigration illégale. La mesure la plus radicale et la plus efficace consiste à exiger de tous les visiteurs au Canada qu'ils obtiennent un visa avant de quitter leur pays.

La seule exception à cette règle serait évidemment les citoyens américains. Cette mesure s'est avérée efficace dans le passé pour les résidents de certains pays qui arrivent en masse au Canada.

De plus, cette restriction qui est en vigueur dans la plupart des pays, aiderait à contrôler la population immigrante au Canada dans les années à venir.

LES CRIMES ÉCONOMIQUES OU LA CRIMINALITÉ EN COL BLANC

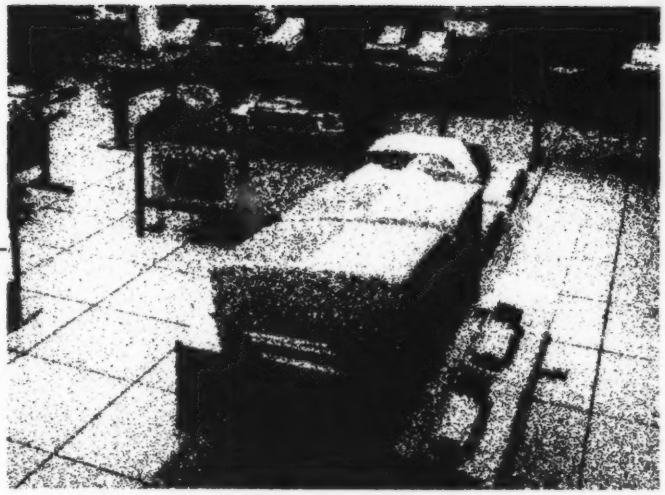

Ce type de crime constitue un problème sérieux et à la hausse, ordinairement perpétré par les échelons supérieurs des gens d'affaires

Ces contrevenants sont généralement des gens instruits et habiles qui planifient minutieusement leurs crimes.

Les fraudes de ce genre sont d'année en année plus nombreuses et plus complexes, rendant la tâche des services de police de plus en plus difficile.

Les crimes plus sérieux et complexes exigent plus d'organisation et de coordination, d'où la participation d'un plus grand nombre d'enquêteurs.

Le nombre de crimes informatiques rapportés est à la hausse, et cette augmentation devrait se poursuivre en raison de l'utilisation croissante des ordinateurs

Les enquêtes sur les crimes informatiques présentent certains problèmes qui ne sont pas prévus dans la loi.

L'accès aux systèmes informatiques est devenu un défi intellectuel qui, aux dires des intrus, est très amusant. Il leur suffit de savoir qu'ils ont réussi à déjouer le système.

On sait toutefois que de gros montants d'argent peuvent être détournés suite à ces "intrusions". À l'heure actuelle, la plus grande crainte des experts dans ce domaine est la création d'un lien entre les "intrus" et le crime organisé qui dispose des fonds nécessaires pour commanditer ces opérations.

Dans les milieux bien informés, on prétend que ce lien sera créé d'ici cinq ans, mais on craint même que cela se fasse plus tôt.

Les fraudes informatiques rapportent en moyenne 500 000 $ aux États-Unis, et environ 45 000 $ en Grande-Bretagne, par comparaison à environ 3 500 $ pour les vols de banque.

Le crime économique est donc un domaine complexe qui exige l'affectation d'un nombre important de personnes ayant des connaissances spécialisées.

Près de 85 % des cas de fraude informatique ne sont pas portés à la connaissance du public, pour ne pas créer une mauvaise image, et faire perdre confiance aux clients éventuels.

Comme en témoignent la création de sections des délits commerciaux, ainsi que la tenue de cours de comptabilité judiciaire, les crimes techniques et informatiques ne sont pas parmi les dernières priorités de nos services d'application de la loi.

Toutefois, compte tenu de l'expansion des systèmes électroniques, il faut accorder davantage d'importance au recrutement et à la formation de nouveaux membres et à leur affectation à ces domaines d'enquête.

Les crimes informatiques sont de plus en plus courants d'un bout à l'autre du Canada

À Winnipeg, la Section des délits commerciaux de la G.R.C. a fait enquête sur six cas de crimes informatiques en 1984.

Dans un de ces cas, il s'agissait du vol du logiciel. Dans un autre cas, il s'agissait de l'accès non autorisé à des renseignements confidentiels. Quatre autre cas mettaient en cause des tentatives d'intrusion dans diverses installations à temps partagé.

En Nouvelle-Écosse, deux personnes ont été accusées par la Section des délits commerciaux après s'être introduites dans la base de données du ministère fédéral des Pêcheries.

Ces personnes avaient utilisé ces renseignements après avoir démissionné de leur poste au gouvernement, pour créer leur propre firme de consultation dans le même domaine.

Dans un cas survenu récemment en Ontario, on a accusé un suspect d'avoir gêné la jouissance ou l'exploitation légitime d'un bien, aux termes des articles 385 et 387 du Code criminel.

L'accusé avait obtenu accès à des bandes informatiques qui furent par la suite retouchées, de sorte que les autres usagers ne pouvaient se servir du programme sans connaître le nouveau code. Les données étaient toujours emmagasinées sur la bande, et la bande n'était pas abîmée.

L'accusé a été cité à procès. Par la suite, une demande en cassation a été enregistrée.

La cause a été entendue par le juge Gray, de la Cour supérieure de l'Ontario, le 18 juin 1984. Ce dernier a affirmé que son savant confrère de la cour provinciale n'avait pas fait erreur, et que la demande en cassation était rejetée.

Cas de fraude à Vancouver – King Lung Commodities Ltd.

En janvier 1984, la Section des délits commerciaux de Vancouver a ouvert une enquête sur la compagnie King Lung Commodities Ltd.

Une enseigne avait été affichée sur la porte informant les clients que la compagnie ne pouvait plus faire face à ses obligations financières et qu'elle était donc forcée d'abandonner les affaires.

Les clients craignaient que les responsables de la compagnie aient volé les fonds de leurs comptes actifs, qui devaient leur servir à acheter des marchandises, selon les directives des clients, à la Bourse des marchandises.

Les responsables de la compagnie s'étaient prétendument approprié les fonds de la compagnie, s'en servant plutôt pour financer l'établissement du bureau de Vancouver et de la succursale de Seattle, pour payer les dépenses d'exploitation, financer des prêts aux responsables de la compagnie, et financer d'autres compagnies appartenant aux directeurs de la King Lung.

Des accusations ont été portées contre deux individus d'origine asiatique pour s'être présumément approprié les fonds de la compagnie et ceux des comptes des clients, pour une somme totale de 250 000 $ et 300 000 $ (É.-U.)

Le complot des hypothèques en Alberta

La valeur des propriétés étant à la baisse en Alberta après plusieurs années d'essor, les propriétaires ont vu leur avoir érodé, si ce n'est totalement anéanti.

Les auteurs de ce complot, connu sous le nom de "vente à un dollar", ont convaincu certains propriétaires de maison de vendre leur propriété pour la somme d'un dollar.

Une fois la transaction effectuée, la maison était louée, mais l'hypothèque n'était pas remboursée. Le nouveau "propriétaire" récoltait le loyer, jusqu'à ce que la compagnie saisisse la maison.

Fraudes d'actions et de marchandises au Manitoba

La Section des délits commerciaux de Winnipeg a fait enquête sur une affaire de vol d'actions d'une valeur de 60 000 $.

Une personne avait des actions à la Bourse des valeurs de Vancouver. Le courtier vola présumément les actions, vendit les parts pour rembourser un emprunt, et empocha une partie des profits.

Le courtier sera accusé de vol d'actions et de fraude.

À Brandon, au Manitoba, il y a eu trois incidents de crimes économiques au cours de l'année 1984.

Dans deux de ces cas, de grandes corporations subventionnées par le gouvernement ont été victimes de tripotage en bourse, de diversification illégale de fonds, de falsification des dossiers et de vol.

Dans ces deux cas, les crimes ont été commis par les directeurs de la compagnie. Grâce à la collaboration du Service de police de Brandon et de la Section des délits commerciaux de la G.R.C., on a pu porter des accusations.

Dans un troisième cas, une entreprise privée a subi de lourdes pertes financières.

Commissions frauduleuses

En Alberta, certaines personnes ont versé des sommes d'argent en échange de promesses de financement, de lettres de crédit ou d'autres valeurs ou instruments.

Lorsque les victimes ont présenté ces documents en gage, ces derniers se sont avérés sans valeur, et les emprunts promis n'ont jamais été exécutés.

Contrats de rénovations domiciliaires

En Saskatchewan, des vendeurs sans scrupules continuent d'exiger des prix exagérément élevés pour effectuer des rénovations domiciliaires, lorsqu'ils traitent avec des personnes âgées.

Contrefaçon

Au cours de l'année 1984, 6 226 billets contrefaits ont été saisis au Canada, pour un montant total de 2 803 340 $. La plupart des billets (2 790 565 $) étaient américains.

Une saisie importante a été effectuée en octobre 1984 à Niagara Falls. 2,5 millions $ en billets de banque ont été saisis.

Ces chiffres ne tiennent pas compte d'une saisie d'un montant de 165 000 $ en chèques de voyage contrefaits.

Depuis l'adoption des billets de banque colorés au Canada en 1969, aucune menace sérieuse de reproduction n'a été rapportée.

ÉCHEC AUX PROFITS DU CRIME

Investissements illégaux dans des affaires légitimes

Les criminels investissent souvent les profits de leurs activités illégales dans des affaires légitimes, pour faire davantage de profits, utilisant l'entreprise comme façade ou comme réseau de distribution de drogues, pour la prostitution et autres activités.

En Colombie-Britannique, on a identifié des éléments criminels dans de nombreuses entreprises, depuis les petites société locales jusqu'aux sociétés à capital de risque.

En Saskatchewan, une maison de fabrication et une industrie de service ont été infiltrées par un groupe du crime organisé.

On rapporte des cas de blanchissage d'argent dans des affaires légitimes en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

À Terre-Neuve, une bande de motards exerce un contrôle sur un établissement licencié et un atelier de réparation de motocyclettes.

Il a deux moyens d'intervention efficaces : les poursuites et le recouvrement en vertu de la Loi de l'impôt, ainsi que la saisie de biens et d'argent

En 1972, la G.R.C. et Revenu Canada Impôt ont conclu une entente pour contrer les efforts des criminels, en effectuant des poursuites en vertu de la Loi de l'Impôt.

La réduction de ces richesses illicites non rapportées et l'infiltration des commerces légitimes par les criminels atténuent les répercussions du crime organisé sur la société.

En 1984, on a recueilli plus de 21 millions de dollars en impôts, amendes et pénalités.

Depuis 1980, on a recouvré plus de 87 millions de dollars.

Le programme antidrogue de la G.R.C. axé sur les profits des trafiquants commence à avoir des répercussions sur les profits de ces derniers

Les objectifs du programme sont les suivants :

– identifier le flux monétaire et les systèmes de blanchissage de l'argent, en ce qui a trait aux transactions illicites de drogues qui ont lieu en partie ou en totalité au Canada;

– saisir ou ordonner la saisie de toute somme d'argent ou de tout bien relié d'une façon ou d'une autre aux transactions de drogues illicites;

– faire enquête sur toute organisation faisant le trafic de la drogue, identifier les personnes qui tirent des profits des transactions illégales de drogues, et poursuivre ces personnes pour avoir commis des délits ou complots en vue de les commettre.

En conséquence, depuis la mise sur pied du programme en décembre 1981, on a saisi pour plus de 20 millions de dollars de biens. Ces chiffres peuvent sembler minimes par rapport à la valeur au détail des drogues illicites fournies sur le marché canadien, estimées à plus de 9 milliards de dollars par an. Toutefois, les chiffres annuels croissent sans arrêt. En 1984, on a saisi près de un million de dollars en espèces en Colombie-Britannique.

Dans la seule ville de Calgary, on a saisi 91 000 $.

Au cours de l'année 1984, on a saisi des biens évalués à 28 000 $ en Saskatchewan, 100 000 $ au Manitoba et 727 000 $ en Ontario.

OPÉRATIONS POLICIÈRES CONJOINTES

Grâce à la collaboration entre les services, la lutte contre le crime est plus efficace et plus rentable

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Sur la côte ouest, une opération conjointe permanente composée de membres de services de police de Vancouver, de West Vancouver, de New Westminster et de Delta, ainsi que de membres de la G.R.C., a entrepris 29 projets au cours de l'année.

Trente-cinq individus ont été accusés de 61 infractions.

Au port de Vancouver, l'équipe responsable de la détection de drogues sur les quais, qui est composée de représentants du service de police de Ports Canada, de la G.R.C. et des douanes canadiennes, a effectué la saisie de plus de 4 millions de dollars de marihuana camouflée à l'intérieur d'une cargaison de contre-plaqué en provenance de la Thaïlande.

ALBERTA

En Alberta, deux O.C. menées relativement à des vols d'automobiles ont entraîné la mise en accusation de quinze personnes. On a récupéré des véhicules volés d'une valeur globale de 185 000.

MANITOBA

Une O.C. menée par le Service de police de Winnipeg et la G.R.C. a entraîné la mise en accusation de 80 personnes pour 160 délits criminels. On a récupéré des biens volés évalués à plus de 300 000 $ et saisi de la cocaïne valant plus de 10 000 $.

ONTARIO

On doit signaler la collaboration appréciable et continue des services de police de l'Ontario, surtout en ce qui a trait aux opérations conjointes. Au cours de l'année dernière, on a mis sur pied 22 opérations officielles qui ont entraîné l'arrestation de 96 personnes et 242 mises en accusations.

On a saisi des drogues d'une valeur marchande de 2 541 688 $, ainsi que des biens évalués à 1 543 400 $. Des douzaines d'opérations de ce genre sont en cours.

QUÉBEC

Au port de Montréal, des membres du service de police de Ports Canada, conjointement avec des représentants de la G.R.C., des douanes canadiennes et de la Sûreté du Québec, ont mené six opérations conjointes, dont l'une a entraîné la saisie d'un conteneur de hashish d'une valeur de 35 millions de dollars.

NOUVELLE-ÉCOSSE

En juillet, on a terminé une enquête de huit mois sur le club de motards Hells' Angels (auparavant 13th Tribe) et ses associés. Cette O.C., à laquelle ont participé la G.R.C. ainsi que les services de police de Dartmouth et de Halifax, est devenue la plus importante opération menée dans l'Est du Canada en 1984.

On a porté, au total, 56 accusations contre 42 personnes et une société. On a également saisi des drogues d'une valeur marchande de 275 000 $, ainsi que 114 000 $ en argent comptant.

TERRE-NEUVE

À Saint-Jean, une opération menée au printemps de 1984 a entraîné sept arrestations, 31 mises en accusation et l'imposition d'amendes totalisant 5 400 $.

Collaboration internationale avec les États-Unis

Dans le cadre de sa lutte permanente contre les crimes économiques, le procureur du Comté de Broward, dans l'État de la Floride, a enregistré 62 mises en accusation et déposé deux mandats de perquisition contre un réseau de sociétés soupçonnées d'escroqueries d'au moins 4 millions de dollars, par la vente de pierres de seconde qualité.

Les autorités policières à Toronto ont exécuté deux mandats d'extradition au nom du gouvernement des États-Unis, contre cinq citoyens canadiens soupçonnés dans cette affaire.

Au cours des perquisitions menées à Toronto, on a saisi des pierres d'une valeur approximative de 100 000 $.